



La Banque Laurentienne déclare ses résultats du deuxième trimestre

4 juin 2014

Faits saillants du deuxième trimestre 2014

Informations financières comme présentées et sur une base ajustée pour le deuxième trimestre 2014 :

- Résultat net de 31,0 millions \$
- Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires de 9,2 %
- Résultat dilué par action de 0,99 \$

- Résultat net ajusté de 39,4 millions \$
- Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ajusté de 11,9 %
- Résultat dilué par action ajusté de 1,29 \$

Croissance de 18 % des portefeuilles de prêts commerciaux d'un exercice à l'autre

Solide performance au chapitre du crédit, avec 10,5 millions \$ de pertes sur prêts

Levier d'exploitation ajusté positif

Charge non déductible d'impôt de 4,1 millions \$ ayant eu une incidence sur le résultat net comme présenté et découlant du règlement final avec la Société de Gestion AGF Limitée de la contrepartie éventuelle liée à l'acquisition de la Fiducie AGF

Émission couronnée de succès d'actions privilégiées, série 13, conformes à Bâle III, d'un montant de 125,0 millions \$

Augmentation de 0,01 \$ du dividende trimestriel sur actions ordinaires, qui s'est établi à 0,52 \$ par action

MONTREAL, le 4 juin 2014 /CNW Telbec/ - La Banque Laurentienne du Canada a déclaré un résultat net ajusté de 39,4 millions \$, ou un résultat dilué par action ajusté de 1,29 \$, pour le deuxième trimestre 2014, comparativement à un résultat net ajusté de 39,2 millions \$, ou un résultat dilué par action ajusté de 1,24 \$, pour la période correspondante de 2013. Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ajusté a été de 11,9 % pour le deuxième trimestre 2014, en comparaison de 12,2 % pour la période correspondante de 2013. Compte tenu des éléments d'ajustement¹, le résultat net a totalisé 31,0 millions \$, ou un résultat dilué par action de 0,99 \$, pour le deuxième trimestre 2014, comparativement à un résultat net de 33,8 millions \$, ou un résultat dilué par action de 1,05 \$, pour le deuxième trimestre 2013. Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires a été de 9,2 % pour le deuxième trimestre 2014, par rapport à 10,4 % pour la période correspondante de 2013.

Pour la période de six mois close le 30 avril 2014, le résultat net ajusté a atteint 78,6 millions \$, soit un résultat dilué par action de 2,57 \$, par rapport à un résultat net ajusté de 78,4 millions \$, soit un résultat dilué par action de 2,54 \$, en 2013. Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ajusté a été de 11,8 % pour la période de six mois close le 30 avril 2014, par rapport à 12,4 % pour la période correspondante de 2013. Compte tenu des éléments d'ajustement, le résultat net s'est établi à 66,5 millions \$, soit un résultat dilué par action de 2,15 \$, pour la période de six mois close le 30 avril 2014, comparativement à 66,6 millions \$, soit un résultat dilué par action de 2,13 \$, pour la période correspondante de 2013. Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires a été de 9,8 % pour la période de six mois close le 30 avril 2014, par rapport à 10,4 % pour la période correspondante de 2013.

¹ Certaines analyses présentées dans le présent document reposent sur les activités de base de la Banque et ne tiennent donc pas compte de l'effet de certains montants désignés comme étant des



éléments d'ajustement. Voir les rubriques sur les éléments d'ajustement et les mesures financières non conformes aux PCGR pour plus de précisions.

Dans ses commentaires sur les résultats financiers de la Banque pour le deuxième trimestre 2014, Réjean Robitaille, président et chef de la direction, a indiqué : « Nous avons enregistré de solides résultats de nos principales activités au cours du trimestre, tout en poursuivant nos efforts ciblés sur l'amélioration de l'efficacité, la maximisation du levier d'exploitation et la réalisation des synergies liées aux entreprises que nous avons acquises. La qualité de crédit constante du portefeuille de prêts et le contrôle rigoureux des coûts ont contribué à la bonne performance pour le trimestre. Dans un contexte de désendettement des consommateurs et de compression des marges, nous maintenons l'accent sur le développement d'activités commerciales à marge plus élevée et sur la croissance des revenus tirés de sources non sensibles aux taux d'intérêt pour stimuler davantage la croissance rentable des revenus. »

« Je suis satisfait de l'émission de 125,0 millions \$ d'actions privilégiées conformes à Bâle III qui, combinée au rachat prévu d'actions privilégiées, série 10, d'un montant de 110,0 millions \$, renforce notre structure du capital et contribue à appuyer nos stratégies de croissance », a ajouté M. Robitaille.

« Alors que nous allons de l'avant, nous maintenons notre engagement à accroître la valeur pour nos actionnaires et nous nous efforçons de générer une croissance durable du résultat dans chacun de nos secteurs d'activité, a conclu M. Robitaille. Je suis par conséquent ravi d'annoncer que le conseil d'administration a approuvé une augmentation de 0,01 \$ de notre dividende trimestriel sur actions ordinaires, pour l'établir à 0,52 \$ par action. »

Mise en garde concernant les énoncés prospectifs

Dans ce document, dans d'autres documents déposés auprès des organismes de réglementation canadiens ou dans d'autres communications, la Banque Laurentienne du Canada peut, à l'occasion, formuler des énoncés prospectifs, écrits ou oraux, au sens des lois applicables en matière de valeurs mobilières. Ces énoncés prospectifs incluent, sans s'y limiter, des énoncés relatifs au plan d'affaires et aux objectifs financiers de la Banque. Les énoncés prospectifs formulés dans ce rapport de gestion sont destinés à aider les actionnaires et les analystes financiers à mieux comprendre la situation financière de la Banque et les résultats de ses activités à la date indiquée et pour les périodes closes à cette date, et pourraient ne pas être adéquats à d'autres fins. Les énoncés prospectifs sont habituellement marqués par l'emploi du conditionnel et l'usage de mots tels que « perspectives », « croire », « estimer », « prévoir », « projeter », « escompter », « anticiper », « planifier », « pourrait », « devrait », « ferait », ou la forme négative ou des variantes de tels termes, ou une terminologie similaire.

De par leur nature, ces énoncés prospectifs reposent sur des hypothèses et comportent un certain nombre de risques et d'incertitudes d'ordre général et spécifique. Il est donc possible que les prévisions, projections et autres énoncés prospectifs ne se matérialisent pas ou soient inexacts. Quoique la Banque soit d'avis que les attentes exprimées dans ces énoncés prospectifs sont raisonnables, elle ne peut garantir que ces attentes s'avéreront exactes.

La Banque déconseille aux lecteurs de se fier indûment aux énoncés prospectifs pour prendre des décisions, étant donné qu'en raison de divers facteurs significatifs, les résultats réels pourraient différer sensiblement des opinions, plans, objectifs, attentes, prévisions, estimations et intentions exprimés dans ces énoncés prospectifs. Ces facteurs comprennent, entre autres, l'activité des marchés des capitaux, les changements des politiques monétaire, fiscale et économique des gouvernements, les variations des taux d'intérêt, les niveaux d'inflation et la conjoncture économique en général, l'évolution des lois et de la réglementation, la concurrence, les notes de crédit, la rareté des ressources humaines et l'environnement technologique. Enfin, la Banque prévient que la liste de facteurs ci-dessus n'est pas exhaustive. Pour de plus amples renseignements sur les risques, incertitudes et hypothèses qui pourraient faire en sorte que



les résultats réels de la Banque diffèrent des attentes exprimées, les personnes intéressées sont priées de consulter la rubrique « Profil de risque et cadre de gestion des risques » du rapport annuel de la Banque et les autres documents publics déposés par la Banque et disponibles sur le site www.sedar.com.

En ce qui a trait aux avantages attendus de l'acquisition de la Compagnie de Fiducie AGF¹ (Fiducie AGF) et aux déclarations de la Banque à l'égard de l'augmentation du résultat par suite de cette transaction, ces facteurs comprennent, sans s'y limiter, la possibilité que les synergies ne se concrétisent pas dans les délais prévus; le risque de ne pouvoir intégrer rapidement et efficacement les activités; le risque lié à la réputation et la réaction des clients de B2B Banque ou de ceux de la Fiducie AGF relativement à la transaction; et le fait que la direction doive consacrer beaucoup de temps aux questions relatives aux acquisitions.

La Banque ne s'engage pas à mettre à jour les énoncés prospectifs, écrits ou oraux, formulés par elle ou en son nom, sauf dans la mesure où la réglementation des valeurs mobilières l'exige.

¹ La Fiducie AGF a été fusionnée avec B2B Banque en date du 1^{er} septembre 2013.

Faits saillants ^[1]

En milliers de dollars canadiens, sauf les données par action et les pourcentages (non audité)	POUR LES TRIMESTRES CLOS LES					POUR LES SIX MOIS CLOS LES			
	30 AVRIL 2014	31 JANVIER 2014	VARIATIO N	30 AVRIL 2013	VARIATIO N	30 AVRIL 2014	30 AVRIL 2013	VARIATIO N	
Rentabilité									
Revenu total	216 890 \$	216 109 \$	— %	214 850 \$	1 %	432 999 \$	428 764 \$	1 %	
Résultat net	30 989 \$	35 525 \$	(13) %	33 839 \$	(8) %	66 514 \$	66 627 \$	— %	
Résultat dilué par action	0,99 \$	1,16 \$	(15) %	1,05 \$	(6) %	2,15 \$	2,13 \$	1 %	
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ^[2]	9,2 %	10,5 %		10,4 %		9,8 %	10,4 %		
Marge nette d'intérêt ^[2]	1,68 %	1,66 %		1,68 %		1,67 %	1,66 %		
Ratio d'efficacité ^[2]	73,7 %	73,6 %		75,2 %		73,7 %	75,7 %		
Levier d'exploitation	(0,1) %	8,1 %		1,3 %		2,8 %	n. s.		

[2] [3]

**Par action
ordinaire**

Cours de l'action								
Haut	47,54 \$	47,96 \$		45,41 \$		47,96 \$	45,97 \$	
Bas	45,00 \$	44,34 \$		42,57 \$		44,34 \$	42,57 \$	
Clôture	47,08 \$	45,73 \$	3 %	44,21 \$	6 %	47,08 \$	44,21 \$	6 %
Ratio cours / résultat (quatre derniers trimestres) ^[4]								
	12,3 x	11,8 x		n. s.		12,3 x	n. s.	
Valeur comptable ^[2]								
	44,61 \$	44,03 \$	1 %	41,75 \$	7 %	44,61 \$	41,75 \$	7 %
Ratio cours / valeur comptable								
	106 %	104 %		106 %		106 %	106 %	
Dividendes déclarés								
	0,51 \$	0,51 \$	— %	0,49 \$	4 %	1,02 \$	0,98 \$	4 %
Rendement de l'action ^[2]								
	4,3 %	4,5 %		4,4 %		4,3 %	4,4 %	
Ratio du dividende versé ^[2]								
	51,3 %	44,1 %		46,5 %		47,4 %	46,0 %	

**Mesures
financières
ajustées**

Résultat net ajusté ^[2]								
	39 375 \$	39 261 \$	— %	39 247 \$	— %	78 636 \$	78 363 \$	— %
Résultat dilué par action ajusté ^[2]								
	1,29 \$	1,29 \$	— %	1,24 \$	4 %	2,57 \$	2,54 \$	1 %
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ajusté ^[2]								
	11,9 %	11,7 %		12,2 %		11,8 %	12,4 %	
Ratio d'efficacité ajusté ^[2]								
	71,7 %	71,8 %		72,4 %		71,7 %	72,5 %	
Lever d'exploitation ajusté ^{[2] [3]}								
	0,2 %	4,9 %		0,5 %		1,1 %	n. s.	
Ratio du dividende								
	39,6 %	39,6 %		39,3 %		39,6 %	38,5 %	

versé ajusté ^[2]
**Situation
financière
(en millions de
dollars
canadiens)**

Actif au bilan	34 261 \$	33 631 \$	2 %	34 480 \$	(1) %
Prêts et acceptations	27 233 \$	27 092 \$	1 %	27 035 \$	1 %
Dépôts	23 759 \$	23 804 \$	— %	23 809 \$	— %

**Ratio de fonds
propres
réglementaires
selon Bâle III**

 —
base « tout
compris » ^[5]

Catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires	7,6 %	7,6 %	7,6 %
Catégorie 1	10,0 %	9,1 %	9,1 %
Total	13,3 %	12,4 %	12,6 %

**Autres
renseignements**

Nombre d'employés en équivalent temps plein	3 764	3 850	4 254
Nombre de succursales	153	153	154
Nombre de guichets automatiques	423	422	423

[1] Les chiffres comparatifs tiennent compte de l'adoption des modifications à IAS 19, *Avantages du personnel*. Voir la note 2 des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

[2] Voir la rubrique sur les mesures financières non conformes aux PCGR. Avec prise d'effet le 1^{er} novembre 2013, la Banque a modifié sa définition de capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, qui est maintenant mieux alignée sur les exigences réglementaires. Les mesures financières de valeur comptable par action et de rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires pour les trimestres clos en 2013 ont été modifiées en conséquence.

[3] Les taux de croissance trimestriels sont calculés de façon séquentielle. Le levier d'exploitation pour la période de six mois close le 30 avril 2013 est non significatif, car les résultats de 2012 n'ont pas été retraités pour tenir compte de l'adoption des modifications à IAS 19, *Avantages du personnel*.

[4] Les ratios cours/résultat pour le trimestre et la période de six mois clos le 30 avril 2013 sont non significatifs, car les résultats de 2012 n'ont pas été retraités pour tenir compte de l'adoption des modifications à IAS 19, *Avantages du personnel*.



[5] Les ratios de fonds propres réglementaires pour 2013 sont présentés comme déposés auprès du BSIF et n'ont pas été ajustés pour tenir compte de l'incidence des modifications à IAS 19, *Avantages du personnel*.

Revue des faits saillants

Particuliers et entreprises — Les **services aux entreprises** ont généré une forte croissance au cours du trimestre. En outre, le portefeuille de prêts commerciaux a augmenté de 18 % sur une période de douze mois, et s'approche maintenant du cap des 3,0 milliards \$. La stratégie de spécialisation contribue à ces excellents résultats. Les directeurs de comptes récemment embauchés sont de plus en plus productifs et offrent déjà une offre à valeur ajoutée à leurs clients. Dans le domaine du crédit-bail et du financement d'équipements, les équipes, systèmes et processus sont à présent solidement en place. L'offre est bien accueillie sur le marché et un solide carnet de commandes est en formation. Les services aux entreprises continue de se positionner comme l'un des moteurs de la croissance de la Banque. — Les **services aux particuliers** bénéficient des investissements pour améliorer le site Web de la Banque. Grâce aux nombreuses améliorations apportées à la plateforme transactionnelle, le nombre d'utilisateurs de *BLCDirect* a augmenté de 30 % au cours des six derniers mois. La Banque s'est engagée à améliorer son offre internet afin de s'assurer de satisfaire les besoins, attentes et préférences des clients.

B2B Banque a élargi son offre avec l'ajout, vers la fin du trimestre, de deux nouveaux produits de prêts hypothécaires destinés aux courtiers hypothécaires et à leurs clients. B2B Banque propose ainsi l'une des gammes de produits les plus complètes de l'industrie. En plus des prêts hypothécaires assurés et conventionnels, B2B Banque offre des solutions hypothécaires alternatives s'adressant aux emprunteurs qui, en raison de leur situation d'emploi ou de leurs antécédents de crédit, ne peuvent se qualifier pour des prêts plus traditionnels. Il s'agit d'une autre étape visant à renforcer le statut de B2B Banque comme chef de file des services destinés aux conseillers financiers et aux courtiers partout au Canada. De plus, la Banque a conclu une entente avec la Société de Gestion AGF visant le règlement final de la contrepartie éventuelle liée à l'acquisition de la Fiducie AGF pour un montant de 10,0 millions \$.

Valeurs mobilières Banque Laurentienne a organisé, en avril 2014, sa première conférence annuelle pour les investisseurs institutionnels sur les petites capitalisations. L'événement a connu un franc succès alors que 35 sociétés ont présenté leurs activités devant un public de près de 200 investisseurs institutionnels provenant de partout au Canada. Ce succès démontre l'expérience et la réputation de l'équipe Institutionnel - Actions de Valeurs mobilières Banque Laurentienne, et il confirme la validité de sa stratégie, axée sur le créneau des entreprises de petites capitalisations. Ce groupe demeure bien positionné pour tirer davantage parti de son expertise dans le marché des petites capitalisations.

Le soutien de l'ensemble des activités de la Banque demande une solide capitalisation. Au cours du trimestre, la Banque a émis des actions privilégiées, série 13, portant un taux de dividende annuel de 4,3 %, pour un montant total de 125,0 millions \$. Par ailleurs, après la fin du trimestre, la Banque a annoncé qu'elle procédera au rachat, le 15 juin 2014, de la totalité de ses actions privilégiées, série 10, portant un taux de dividende annuel de 5,3 %, pour un montant de 110,0 millions \$. En plus de viser l'optimisation du capital, l'approche proactive de la Banque dans sa gestion du capital contribuera à réduire ses coûts de financement.

En mars 2014, la Banque a rendu public son rapport de responsabilité sociale pour l'exercice 2013. En tant que citoyen corporatif responsable, la Banque se préoccupe de toutes ses parties prenantes dans l'élaboration de ses stratégies, tout comme dans la mise en œuvre de ses décisions d'affaires. En prêtant une attention toute particulière à sa gouvernance en matière de composition et de diversité de son conseil d'administration, de gestion des relations avec ses actionnaires et les marchés financiers, des



programmes relatifs aux ressources humaines destinés à ses dirigeants et ses employés, ou de son engagement communautaire, la Banque veille à ce que ses pratiques d'affaires soient à la fois efficaces et équitables pour ses actionnaires, clients, employés et partenaires.

Rapport de gestion

Le présent rapport de gestion présente une analyse, par la direction, de la situation financière de la Banque au 30 avril 2014, ainsi que de sa performance au cours du trimestre et de la période de six mois clos à cette date. Le présent rapport de gestion, daté du 4 juin 2014, doit être lu avec les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités pour la période close le 30 avril 2014, préparés conformément à IAS 34, *Information financière intermédiaire*, publiée par l'International Accounting Standards Board (IASB). Le rapport annuel 2013 de la Banque fournit des informations supplémentaires relatives à des sujets tels que la gestion des risques, les estimations et les méthodes comptables critiques et les arrangements hors bilan.

Des informations additionnelles relatives à la Banque Laurentienne du Canada, y compris la Notice annuelle, sont disponibles sur le site Web de la Banque, à l'adresse www.banquelaurentienne.ca, et sur le site de SEDAR, à l'adresse www.sedar.com.

Adoption de la norme comptable IFRS modifiée relative aux avantages du personnel

Avec prise d'effet le 1^{er} novembre 2013, la Banque a adopté les modifications à la Norme internationale d'information financière (IFRS) relative aux avantages du personnel, qui exige le retraitement de l'information comparative et des mesures financières de 2013 de la Banque. Des informations additionnelles sur l'incidence de l'adoption figurent également dans les notes des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités et dans les informations supplémentaires présentées pour le deuxième trimestre 2014.

Perspectives économiques

L'économie nord-américaine a repris le chemin de la croissance au cours du printemps. Les perspectives, notamment aux États-Unis, sont prometteuses, en raison du regain de confiance des sociétés, des consommateurs, des travailleurs et des gouvernements américains. Par conséquent, la Réserve fédérale a continué de réduire son programme incitatif d'achat d'actifs et a commencé à se pencher sur sa politique à taux d'intérêt directeur quasi nul. Toutefois, compte tenu du bas niveau de l'inflation, les hausses de taux ne sont pas anticipées avant le deuxième semestre de 2015.

Au Canada, le secteur des biens est en meilleure position pour tirer parti de l'amélioration de la demande des États-Unis et de la dépréciation de la monnaie. La croissance du secteur des services, qui est, dans une plus grande mesure, stimulée par la demande intérieure, devrait cependant continuer d'être plus modérée. Dans l'ensemble, il est prévu que l'activité économique continuera de croître, mais à un rythme plus lent d'environ 2 %, d'ici la fin de 2014. En outre, l'inflation ne devrait remonter que légèrement du creux atteint au début de 2014. Ce contexte devrait procurer à la Banque du Canada la souplesse nécessaire pour reporter toute augmentation à son taux directeur jusqu'à la fin 2015 au plus tôt, et dans tous les cas, seulement après une augmentation par la Réserve Fédérale. La légère hausse de taux d'intérêt qui suivra ne devrait pas exercer de pressions indues sur les ménages et l'abordabilité des propriétés et devrait favoriser un atterrissage en douceur du secteur de l'habitation canadien.

Performance financière 2014

Le tableau ci-dessous présente les objectifs financiers définis par la direction pour l'exercice 2014, ainsi que la performance de la Banque jusqu'à maintenant. Ces objectifs financiers sont fondés sur les



hypothèses présentées à la page 21 du rapport annuel 2013 de la Banque, à la rubrique « Hypothèses clés à la base des objectifs de la Banque », et ne tiennent pas compte des éléments d'ajustement¹.

OBJECTIFS FINANCIERS 2014 ^[1]

OBJECTIFS DE 2014 POUR LES SIX MOIS CLOS LE 30 AVRIL 2014

Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ajusté	10,5 % à 12,5 %	11,8	%
Résultat net ajusté (en millions de dollars)	145,0 \$ à 165,0 \$	78,6	\$
Ratio d'efficacité ajusté	72,5 % à 69,5 %	71,7	%
Levier d'exploitation ajusté ^[2]	Positif	1,1	%
Ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires - base « tout compris »	> 7,0 %	7,6	%

[1] Voir la rubrique sur les mesures financières non conformes aux PCGR.

[2] Aux fins du calcul des données correspondant aux objectifs de 2014, les taux de croissance depuis le début de l'exercice sont calculés d'un exercice à l'autre (c'est-à-dire les taux de la période considérée par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent).

D'après les résultats de la période de six mois close le 30 avril 2014 et les prévisions actuelles, la direction croit que la Banque est en voie de réaliser ses objectifs, tels qu'ils ont été définis au début de l'exercice. La bonne croissance interne des activités commerciales à marge plus élevée, les stratégies visant à diversifier les autres revenus, un contrôle rigoureux des dépenses et la solide qualité du crédit devraient continuer d'être les inducteurs importants de la performance financière globale de la Banque pour l'exercice.

¹ Voir les rubriques sur les éléments d'ajustement et les mesures financières non conformes aux PCGR pour plus de précisions.

Analyse des résultats consolidés

RÉSULTATS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS ^[1]

En milliers de dollars canadiens, sauf les données par action (non audité)	POUR LES TRIMESTRES CLOS LES			POUR LES SIX MOIS CLOS LES	
	30 AVRIL 2014	31 JANVIER 2014	30 AVRIL 2013	30 AVRIL 2014	30 AVRIL 2013
Revenu net d'intérêt	138 726 \$	140 856 \$	140 430 \$	279 582 \$	282 774 \$
Autres revenus	78 164	75 253	74 420	153 417	145 990
Revenu total	216 890	216 109	214 850	432 999	428 764

Amortissement de la prime
nette sur les instruments
financiers acquis et réévaluation
de la contrepartie
éventuelle

	5 498	1 136	1 224	6 634	2 280
Provisions pour pertes sur prêts	10 500	10 500	9 000	21 000	17 000
Frais autres que d'intérêt	159 904	159 133	161 630	319 037	324 723
Résultat avant impôts sur le résultat	40 988	45 340	42 996	86 328	84 761
Impôts sur le résultat	9 999	9 815	9 157	19 814	18 134
Résultat net	30 989 \$	35 525 \$	33 839 \$	66 514 \$	66 627 \$
Dividendes sur actions privilégiées, y compris les impôts connexes	2 501	2 501	4 059	5 002	6 592
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires	28 488 \$	33 024 \$	29 780 \$	61 512 \$	60 035 \$
Résultat par action dilué	0,99 \$	1,16 \$	1,05 \$	2,15 \$	2,13 \$

[1] Les chiffres comparatifs tiennent compte de l'adoption des modifications à IAS 19, *Avantages du personnel*. Voir la note 2 des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

Éléments d'ajustement

La Banque a désigné certains montants comme étant des éléments d'ajustement et a ajusté les résultats selon les PCGR pour faciliter la compréhension de la performance sous-jacente de ses activités et des tendances connexes. Les éléments d'ajustement sont inclus dans les résultats du secteur d'activité B2B Banque. La Banque évalue la performance sur la base des PCGR et sur une base ajustée et considère que ces deux mesures fournissent aux investisseurs et aux analystes des renseignements utiles afin de mieux apprécier ses résultats financiers et d'effectuer une analyse plus rigoureuse de son potentiel de rentabilité et de croissance. Les résultats ajustés et les mesures ajustées sont des mesures non conformes aux PCGR. Des commentaires sur l'utilisation et les limites de ces mesures figurent à la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR » ci-après.

Afficher le communiqué de presse en plein écran

INCIDENCE DES ÉLÉMENTS D'AJUSTEMENT ^{[1][2]}

	POUR LES TRIMESTRES CLOS LES		POUR LES SIX MOIS CLOS LES
	31 30 JANVIE R 2014	30 AVRIL 2013	30 AVRIL 2014
En milliers de dollars canadiens, sauf les données par action (non audité)			30 AVRIL 2013

Incidence sur le résultat net

Résultat net comme présenté	30 989 \$	35 525 \$	33 839 \$	66 514 \$	66 627 \$
-----------------------------	------------------	-----------	-----------	------------------	-----------

Éléments d'ajustement, après impôts sur le résultat

Amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis et réévaluation de la contrepartie éventuelle

Amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis	1 026	836	902	1 862	1 680
Réévaluation de la contrepartie éventuelle	4 100	—	—	4 100	—
Frais liés aux regroupements d'entreprises ^[3]					
Frais liés à l'intégration des sociétés MRS	—	474	1 332	474	5 650
Frais liés à l'intégration de la Fiducie AGF	3 260	2 426	3 174	5 686	4 406
	8 386	3 736	5 408	12 122	11 736
Résultat net ajusté	39 375 \$	39 261 \$	39 247 \$	78 636 \$	78 363 \$

Incidence sur le résultat dilué par action

Résultat dilué par action comme présenté	0,99 \$	1,16 \$	1,05 \$	2,15 \$	2,13 \$
Éléments d'ajustement	0,29	0,13	0,19	0,42	0,42
Résultat dilué par action ajusté ^[4]	1,29 \$	1,29 \$	1,24 \$	2,57 \$	2,54 \$

- [1] Les chiffres comparatifs tiennent compte de l'adoption des modifications à IAS 19, *Avantages du personnel*. Voir la note 2 des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.
- [2] Voir la rubrique sur les mesures financières non conformes aux PCGR.
- [3] Également appelés frais liés aux transactions et d'intégration.
- [4] L'incidence par action des éléments d'ajustement diffère en raison de l'arrondissement pour le trimestre clos le 30 avril 2014 et pour le semestre clos le 30 avril 2013.

Trimestre clos le 30 Avril 2014 comparativement au trimestre clos le 30 Avril 2013

Le résultat net a totalisé 31,0 millions \$, ou un résultat dilué par action de 0,99 \$, pour le deuxième trimestre 2014, par rapport à 33,8 millions \$, ou un résultat dilué par action de 1,05 \$, pour le deuxième trimestre 2013.

Le résultat net ajusté s'est établi à 39,4 millions \$ pour le deuxième trimestre clos le 30 avril 2014, en légère hausse par rapport à 39,2 millions \$ au trimestre correspondant de 2013, tandis que le résultat dilué par action ajusté a été de 1,29 \$, par rapport à 1,24 \$ en 2013. Le calcul du résultat net dilué par action du deuxième trimestre 2013 tenait compte d'un dividende final de 1,5 million \$ sur les actions privilégiées, série 9, rachetées en mars 2013.

Revenu total



Le revenu total a augmenté de 2,0 millions \$, ou 1 %, pour atteindre 216,9 millions \$ au deuxième trimestre 2014, en regard de 214,9 millions \$ au deuxième trimestre 2013, la hausse de 5 % des autres revenus d'un exercice à l'autre ayant été en partie contrebalancée par la légère baisse du revenu net d'intérêt.

Le **revenu net d'intérêt** a diminué de 1,7 million \$, pour s'établir à 138,7 millions \$ pour le deuxième trimestre 2014, par rapport à 140,4 millions \$ au deuxième trimestre 2013. Au deuxième trimestre 2014, l'incidence, sur le revenu, de la diminution des volumes de prêts personnels a été partiellement contrebalancée par des recouvrements d'intérêts attribuables à des règlements favorables dans le portefeuille de prêts commerciaux. Dans l'ensemble, les marges se sont maintenues à 1,68 % au cours du trimestre, la retarification défavorable des prêts et dépôts arrivant à échéance dans le contexte de très faibles taux d'intérêt des douze derniers mois ayant été compensée par les recouvrements d'intérêts plus élevés susmentionnés et par une meilleure composition des actifs.

Les **autres revenus** ont augmenté de 3,7 millions \$, ou 5 %, pour atteindre 78,2 millions \$ au deuxième trimestre 2014, comparativement à 74,4 millions \$ au deuxième trimestre 2013. La hausse des revenus tirés des activités de courtage, notamment sur le marché des titres de capitaux propres de sociétés à petite capitalisation, ainsi que les commissions toujours solides sur les ventes de fonds communs de placement ont été les principaux facteurs à contribuer à l'augmentation d'un exercice à l'autre. Ces résultats solides ont été en partie contrebalancés par la diminution des revenus de trésorerie et de marchés financiers, du fait essentiellement de la baisse des revenus tirés des activités de négociation. De plus, conformément à sa stratégie de syndication, la Banque a conclu la vente de prêts hypothécaires commerciaux d'un montant de 102,4 millions \$ au deuxième trimestre 2014, qui a donné lieu à la comptabilisation d'un profit de 3,7 millions \$ dans les autres revenus, y compris un montant de 1,2 million \$ comptabilisé dans les résultats du secteur Particuliers et Entreprises et un montant de 2,5 millions \$ dans les résultats du secteur Autres. Dans le cadre d'une transaction similaire, un profit de 3,7 millions \$ sur la vente d'un portefeuille de prêts hypothécaires commerciaux totalisant 94,7 millions \$ avait été comptabilisé au deuxième trimestre 2013.

Amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis et réévaluation de la contrepartie éventuelle

Au deuxième trimestre 2014, le poste Amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis et réévaluation de la contrepartie éventuelle s'est élevé à 5,5 millions \$, en comparaison de 1,2 million \$ au deuxième trimestre 2013. Les résultats du deuxième trimestre 2014 comprennent une charge additionnelle non déductible d'impôt de 4,1 millions \$ comptabilisée pour tenir compte de l'incidence d'une entente conclue le 30 mai 2014 avec la Société de Gestion AGF Limitée visant le règlement de la contrepartie éventuelle d'un montant maximal de 20,0 millions \$ fondée sur la performance au chapitre du crédit du portefeuille de prêts acquis de la Fiducie AGF, pour un montant total moins élevé, soit 10,0 millions \$. Ce montant représentera le paiement final dans le cadre de l'acquisition de la Fiducie AGF. L'amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis s'est élevé à 1,4 million \$ au deuxième trimestre 2014, un niveau essentiellement inchangé par rapport au deuxième trimestre 2013. Voir la note 13 des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

Provisions pour pertes sur prêts

Les provisions pour pertes sur prêts ont augmenté de 1,5 million \$, passant de 9,0 millions \$ au deuxième trimestre 2013 à 10,5 millions \$ au deuxième trimestre 2014, la Banque ayant maintenu son approche prudente en matière d'établissement des provisions pour pertes sur prêts. Les pertes sur prêts sont néanmoins demeurées basses, un niveau qui reflète la qualité globale sous-jacente des portefeuilles de prêts. Voir la rubrique « Gestion des risques » pour de plus amples renseignements.

Frais autres que d'intérêt

Les frais autres que d'intérêt ont diminué de 1,7 million \$, pour s'établir à 159,9 millions \$ au deuxième trimestre 2014, par rapport à 161,6 millions \$ au deuxième trimestre 2013, du fait principalement de la baisse des frais liés aux transactions et d'intégration. Les autres frais autres que d'intérêt de la Banque sont demeurés inchangés grâce à un contrôle rigoureux des coûts, aux synergies liées aux acquisitions et à la revue de processus.

Les **salaires et avantages du personnel** ont baissé de 2,6 millions \$, ou 3 %, comparativement au deuxième trimestre 2013, pour atteindre 84,4 millions \$ au deuxième trimestre 2014, surtout en raison de la réduction de l'effectif découlant des synergies liées aux acquisitions réalisées au cours des douze derniers mois et de l'optimisation de certaines activités au quatrième trimestre 2013. La hausse régulière des salaires, l'augmentation de la rémunération liée à la performance et la légère hausse des dépenses liées aux régimes d'assurance collective ont en partie contrebalancé cette baisse d'un exercice à l'autre.

Les **frais d'occupation de locaux et technologie** ont augmenté de 3,0 millions \$ pour s'établir à 45,6 millions \$ par rapport à ceux du deuxième trimestre 2013. L'augmentation découle surtout des coûts de TI plus importants associés à la croissance continue des affaires, aux exigences réglementaires et aux offres de services virtuels bonifiées. La hausse de la charge d'amortissement associée à l'achèvement de projets de TI liés à la réglementation et celle des coûts de location des locaux loués pour les équipes de projets de développement des TI ont également contribué à cette augmentation.

Les **autres frais autres que d'intérêt** ont diminué de 0,5 million \$ en comparaison du deuxième trimestre 2013, pour s'établir à 25,4 millions \$ au deuxième trimestre 2014. La diminution reflète principalement les synergies de coûts réalisées dans B2B Banque ainsi que le contrôle rigoureux continu des dépenses discrétionnaires à l'échelle de la Banque en raison du contexte de ralentissement de la croissance.

Les **frais liés aux transactions et d'intégration** pour le deuxième trimestre 2014 ont totalisé 4,4 millions \$ par rapport à 6,1 millions \$ il y a un an, et avaient surtout trait aux coûts de conversion des systèmes de TI, aux salaires, aux honoraires professionnels et aux autres frais, étant donné que les activités d'intégration des activités de la Fiducie AGF tirent à leur fin.

Le ratio d'efficacité ajusté s'est établi à 71,7 % au deuxième trimestre 2014, contre 72,4 % au deuxième trimestre 2013, du fait principalement de l'augmentation des autres revenus, des synergies découlant du processus d'intégration, ainsi que du contrôle continu et rigoureux des coûts et des efforts visant à rationaliser les activités. La Banque continue d'investir dans des initiatives stratégiques visant à assurer la croissance et l'efficacité dans chacun de ses secteurs d'activité.

Impôts sur le résultat

Pour le trimestre clos le 30 avril 2014, la charge d'impôt s'est élevée à 10,0 millions \$, et le taux d'imposition effectif s'est établi à 24,4 %. Ce taux d'imposition inférieur au taux prévu par la loi découle principalement des retombées positives des investissements de la Banque dans des valeurs mobilières canadiennes qui génèrent des revenus de dividendes non imposables et de l'imposition réduite des revenus tirés des activités d'assurance à l'étranger. Pour le trimestre clos le 30 avril 2013, la charge d'impôt s'est élevée à 9,2 millions \$, et le taux d'imposition effectif s'est établi à 21,3 %. Pour le trimestre clos le 30 avril 2014, l'augmentation du taux d'imposition effectif d'un exercice à l'autre découlait d'une charge non déductible d'impôt de 4,1 millions \$ comptabilisée par suite du règlement final de la contrepartie éventuelle liée à l'acquisition de la Fiducie AGF. Sur une base ajustée, le taux d'imposition effectif a été de 22,7 % au deuxième trimestre 2014, en comparaison de 22,1 % pour le deuxième trimestre 2013.



Six mois clos le 30 Avril 2014 comparativement aux six mois clos le 30 Avril 2013

Le résultat net s'est établi à 66,5 millions \$, soit un résultat dilué par action de 2,15 \$, pour la période de six mois close le 30 avril 2014, comparativement à 66,6 millions \$, ou un résultat dilué par action de 2,13 \$, pour les six mois clos le 30 avril 2013. Le résultat net ajusté s'est établi à 78,6 millions \$ pour les six mois clos le 30 avril 2014, un niveau essentiellement inchangé par rapport à 78,4 millions \$ en 2013, tandis que le résultat dilué par action ajusté a été de 2,57 \$, par rapport à 2,54 \$ en 2013.

Revenu total

Le revenu total a augmenté de 4,2 millions \$, ou 1 %, pour atteindre 433,0 millions \$ pour les six mois clos le 30 avril 2014, comparativement à 428,8 millions \$ pour les six mois clos le 30 avril 2013. L'augmentation de 5 % des autres revenus d'un exercice à l'autre a été en partie contrebalancée par la baisse du revenu net d'intérêt.

Le **revenu net d'intérêt** a diminué de 3,2 millions \$, pour s'établir à 279,6 millions \$ pour les six mois clos le 30 avril 2014, par rapport à 282,8 millions \$ pour les six mois clos le 30 avril 2013, du fait essentiellement du volume plus faible de prêts personnels et des pénalités sur les remboursements anticipés des prêts hypothécaires résidentiels moins élevées, compensés en partie par l'amélioration des marges. Comparativement aux six mois clos le 30 avril 2013, les marges ont augmenté de 1 point de base, pour s'établir à 1,67 % pour les six mois clos le 30 avril 2014.

Les **autres revenus** ont augmenté de 7,4 millions \$, ou 5 %, pour s'établir à 153,4 millions \$ pour les six mois clos le 30 avril 2014, en comparaison de 146,0 millions \$ pour les six mois clos le 30 avril 2013. Les commissions sur prêts plus élevées découlant de l'intensification des activités et des pénalités sur les remboursements anticipés de prêts dans les portefeuilles de prêts commerciaux, qui ont totalisé 1,8 million \$ au premier trimestre 2014, ont contribué à cette augmentation d'un exercice à l'autre, au même titre que les commissions toujours solides sur la vente de fonds communs de placement et les revenus d'assurance et revenus tirés des activités de négociation plus importants. Ces améliorations considérables ont été en partie contrebalancées par la diminution des revenus de trésorerie et de marchés financiers, attribuable essentiellement aux activités de négociation au cours des six mois clos le 30 avril 2014. En outre, comme il est mentionné précédemment, la Banque a comptabilisé un profit de 3,7 millions \$ sur la vente d'un portefeuille de prêts hypothécaires commerciaux au deuxième trimestre 2014, comparativement à un profit similaire de 3,7 millions \$ au deuxième trimestre 2013.

Amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis et réévaluation de la contrepartie éventuelle

Pour la période de six mois close le 30 avril 2014, le poste Amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis et réévaluation de la contrepartie éventuelle s'est élevé à 6,6 millions \$, en comparaison de 2,3 millions \$ pour les six mois clos le 30 avril 2013. Comme il est mentionné précédemment, une charge additionnelle non déductible d'impôt de 4,1 millions \$ a été comptabilisée au deuxième trimestre 2014 par suite du règlement final de la contrepartie éventuelle liée à l'acquisition de la Fiducie AGF pour un montant de 10,0 millions \$. L'amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis a totalisé 2,5 millions \$ pour les six mois clos le 30 avril 2014, soit essentiellement le même montant que pour les six mois clos le 30 avril 2013. Voir la note 13 des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

Provisions pour pertes sur prêts

Les provisions pour pertes sur prêts ont augmenté de 4,0 millions \$, pour passer de 17,0 millions \$ pour les six mois clos le 30 avril 2013 à 21,0 millions \$ pour les six mois clos le 30 avril 2014. Cette



augmentation reflète un retour à la normale du niveau global des pertes sur prêts par rapport aux niveaux de 2013, bien que le niveau demeure encore comparativement bas. Voir la rubrique « Gestion des risques » pour de plus amples renseignements.

Frais autres que d'intérêt

Les frais autres que d'intérêt ont diminué de 5,7 millions \$, pour s'établir à 319,0 millions \$ pour la période de six mois close le 30 avril 2014, contre 324,7 millions \$ pour la période de six mois close le 30 avril 2013. Cette diminution reflète principalement la baisse des frais liés aux transactions et d'intégration, tandis que les autres frais autres que d'intérêt de la Banque sont demeurés inchangés grâce à un contrôle rigoureux des coûts et à l'examen des processus.

Les **salaires et avantages du personnel** ont baissé de 8,2 millions \$, ou 5 %, pour s'établir à 169,9 millions \$ pour les six mois clos le 30 avril 2014 comparativement aux six mois clos le 30 avril 2013, surtout en raison de la réduction de l'effectif découlant des synergies liées aux acquisitions réalisées au cours des douze derniers mois et de l'optimisation de certaines activités au quatrième trimestre 2013, contrebalancées en partie par la hausse régulière des salaires. La rémunération liée à la performance plus basse et les coûts des régimes de retraite moins élevés ont également contribué à la baisse d'un exercice à l'autre.

Les **frais d'occupation de locaux et technologie** ont augmenté de 10,1 millions \$ pour s'établir à 91,6 millions \$ par rapport à ceux de la période de six mois close le 30 avril 2013. Comme il a été mentionné précédemment, l'augmentation découle principalement de la hausse des coûts de TI associés à la croissance continue des affaires, aux exigences réglementaires et aux offres de services virtuels bonifiées. La hausse de la charge d'amortissement associée à l'achèvement de projets de TI liés à la réglementation et celle des coûts de location ont également contribué à l'augmentation.

Les **autres frais autres que d'intérêt** ont diminué de 2,3 millions \$, pour s'établir à 49,1 millions \$ pour la période de six mois close le 30 avril 2014, contre 51,4 millions \$ pour la période de six mois close le 30 avril 2013. Les synergies étant en voie de réalisation, la Banque a continué d'exercer un contrôle rigoureux des dépenses discrétionnaires dans un contexte de ralentissement de la croissance.

Les **frais liés aux transactions et d'intégration** pour les six mois clos le 30 avril 2014 ont totalisé 8,4 millions \$ par rapport à 13,7 millions \$ il y a un an et avaient surtout trait aux coûts de conversion des systèmes de TI, aux salaires, aux honoraires professionnels, aux coûts de relocalisation des employés et aux autres frais liés principalement à l'intégration des activités de la Fiducie AGF.

Le ratio d'efficacité ajusté s'est établi à 71,7 % pour la période de six mois close le 30 avril 2014, comparativement à 72,5 % pour la période de six mois close le 30 avril 2013. Sur la même base, la Banque a généré un levier d'exploitation positif de 1,1 % d'un exercice à l'autre, du fait principalement de l'augmentation des autres revenus, des synergies découlant du processus d'intégration, du contrôle continu et rigoureux des coûts et des efforts visant à rationaliser ses activités.

Impôts sur le résultat

Pour la période de six mois close le 30 avril 2014, la charge d'impôt comme présentée s'est élevée à 19,8 millions \$ et le taux d'imposition effectif comme présenté s'est établi à 23,0 %. Ce taux d'imposition inférieur au taux prévu par la loi découle principalement des retombées positives des investissements de la Banque dans des valeurs mobilières canadiennes qui génèrent des revenus de dividendes non imposables et de l'imposition réduite des revenus tirés des activités d'assurance à l'étranger. Pour la période de six mois close le 30 avril 2013, la charge d'impôt a atteint 18,1 millions \$ et le taux d'imposition effectif a été de 21,4 %. L'augmentation d'un exercice à l'autre du taux d'imposition pour la période de six



mois close le 30 avril 2014 découlait d'une charge non déductible d'impôt de 4,1 millions \$ comptabilisée au deuxième trimestre 2014 par suite du règlement final de la contrepartie éventuelle liée à l'acquisition de la Fiducie AGF. Sur une base ajustée, le taux d'imposition effectif a été de 22,4 % pour la période de six mois close le 30 avril 2014, par rapport à 22,2 % pour la période correspondante de 2013.

Trimestre clos le 30 Avril 2014 comparativement au trimestre clos le 31 Janvier 2014

Le résultat net a atteint 31,0 millions \$, soit un résultat dilué par action de 0,99 \$, pour le deuxième trimestre 2014, par rapport à 35,5 millions \$, ou un résultat dilué par action de 1,16 \$, pour le premier trimestre 2014. Le résultat net ajusté a atteint 39,4 millions \$, soit un résultat dilué par action ajusté de 1,29 \$, par rapport à 39,3 millions \$, soit un résultat dilué par action ajusté de 1,29 \$, pour le premier trimestre 2014.

Le revenu total a augmenté pour s'établir à 216,9 millions \$ au deuxième trimestre 2014, comparativement à 216,1 millions \$ pour le trimestre précédent. Le revenu net d'intérêt a enregistré une baisse séquentielle de 2,1 millions \$, pour s'établir à 138,7 millions \$ au deuxième trimestre 2014, du fait principalement que le deuxième trimestre comptait trois jours de moins. Le revenu net d'intérêt pour le deuxième trimestre comprenait aussi des recouvrements d'intérêts découlant de règlements favorables dans le portefeuille de prêts commerciaux. La marge nette d'intérêt s'est accrue séquentiellement de 2 points de base, pour passer de 1,66 % au premier trimestre 2014 à 1,68 % au deuxième trimestre 2014. Cet accroissement découlait surtout des recouvrements d'intérêts, qui ont plus que compensé le léger resserrement des marges des prêts et des dépôts.

Les autres revenus ont augmenté séquentiellement de 2,9 millions \$, du fait surtout d'un profit de 3,7 millions \$ à la vente d'un portefeuille de prêts hypothécaires commerciaux de 102,4 millions \$ au deuxième trimestre ainsi que des revenus tirés des activités de courtage plus élevés, contrebalancés en partie par les revenus de trésorerie et de marchés financiers plus bas. Au cours du premier trimestre 2014, les autres revenus comprenaient également des pénalités sur remboursements anticipés de prêts de 1,8 million \$ dans les portefeuilles de prêts commerciaux.

Le poste Amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis et réévaluation de la contrepartie éventuelle s'est élevé à 5,5 millions \$ au deuxième trimestre 2014, en comparaison de 1,1 million \$ au trimestre précédent, du fait principalement de la charge susmentionnée de 4,1 millions \$ comptabilisée par suite du règlement final de la contrepartie éventuelle. Voir la note 13 des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités pour de plus amples renseignements.

Les provisions pour pertes sur prêts sont demeurées basses, à 10,5 millions \$, au deuxième trimestre 2014, soit au même niveau qu'au premier trimestre 2014, reflet de la haute qualité continue du portefeuille. Voir la rubrique « Gestion des risques » pour de plus amples renseignements.

Les frais autres que d'intérêt se sont élevés à 159,9 millions \$ au deuxième trimestre 2014, comparativement à 159,1 millions \$ au premier trimestre 2014. Les frais liés aux transactions et d'intégration ont augmenté pour s'établir à 4,4 millions \$ au deuxième trimestre 2014, par rapport à 3,9 millions \$ au premier trimestre 2014. Compte non tenu des frais liés aux transactions et d'intégration, les frais autres que d'intérêt sont demeurés inchangés séquentiellement, ce qui s'explique essentiellement par le fait que le deuxième trimestre comptait trois jours de moins, ce facteur ayant été contrebalancé en partie par la hausse régulière des salaires pendant un trimestre complet, la Banque continuant son contrôle rigoureux des coûts.

Situation financière



BILAN RÉSUMÉ ^[1]

En milliers de dollars canadiens (non audité)	AU 30 AVRIL AU 31 OCTOBRE AU 30 AVRIL		
	2014	2013	2013
ACTIF			
Trésorerie et dépôts auprès d'autres banques	215 508 \$	208 838 \$	317 013 \$
Valeurs mobilières	4 532 598	4 480 525	5 756 762
Valeurs acquises en vertu de conventions de revente	1 582 181	1 218 255	545 974
Prêts et acceptations, montant net	27 110 647	27 113 107	26 920 674
Autres actifs	820 062	890 301	939 178
	34 260 996 \$	33 911 026 \$	34 479 601 \$
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES			
Dépôts	23 758 753 \$	23 927 350 \$	23 808 825 \$
Autres passifs	3 557 742	3 129 918	3 347 240
Dette liée aux activités de titrisation	4 896 007	4 974 714	5 473 470
Dette subordonnée	446 485	445 473	444 469
Passif lié aux actions privilégiées	120 946	—	—
Capitaux propres	1 481 063	1 433 571	1 405 597
	34 260 996 \$	33 911 026 \$	34 479 601 \$

[1] Les chiffres comparatifs tiennent compte de l'adoption des modifications à IAS 19, *Avantages du personnel*. Voir la note 2 des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

L'actif au bilan s'élevait à 34,3 milliards \$ au 30 avril 2014, en hausse de 0,3 milliard \$, ou 1 %, par rapport à la clôture de l'exercice 2013. Au cours des douze derniers mois, l'actif au bilan a diminué de 0,2 milliard \$.

Liquidités

Les liquidités, y compris la trésorerie, les dépôts auprès d'autres banques, les valeurs mobilières et les valeurs acquises en vertu de conventions de revente, ont totalisé 6,3 milliards \$ au 30 avril 2014, une hausse de 422,7 millions \$, ou 7 %, comparativement au 31 octobre 2013. Ce niveau plus élevé soutient la croissance des prêts, notamment dans les portefeuilles de prêts commerciaux, tout en maintenant des sources de financement diversifiées. Les liquidités, en pourcentage de l'actif total, sont demeurées relativement inchangées, à 18 %, par rapport au 31 octobre 2013. La Banque continue de gérer avec prudence le niveau de ses liquidités et de détenir des liquidités suffisantes pour respecter ses obligations financières actuelles et futures, dans des conditions tant normales qu'exceptionnelles.

Prêts

Les prêts et les acceptations bancaires, déduction faite des provisions cumulatives, se sont établis à 27,1 milliards \$ au 30 avril 2014, soit au même niveau qu'au 31 octobre 2013. Sur la base du montant brut, la croissance interne soutenue des portefeuilles de prêts commerciaux à marge plus élevée a plus que contrebalancé la diminution dans les portefeuilles de prêts personnels et de prêts hypothécaires résidentiels. Les prêts commerciaux, y compris les acceptations bancaires, ont augmenté de 192,9 millions \$, ou 7 %, depuis le 31 octobre 2013, et les prêts hypothécaires commerciaux ont progressé de 47,1 millions \$, ou 2 %, par rapport à la même période, la Banque ayant poursuivi ses



efforts visant à développer ces moteurs de la croissance. La vente de prêts hypothécaires commerciaux d'un montant de 102,4 millions \$ au cours du deuxième trimestre 2014 a partiellement réduit la croissance du portefeuille sous-jacent. Les prêts personnels ont enregistré une baisse de 166,1 millions \$, ou 2 %, depuis le 31 octobre 2013, imputable essentiellement à la réduction des portefeuilles de prêts à l'investissement. Les prêts hypothécaires résidentiels ont diminué légèrement de 69,8 millions \$ depuis le 31 octobre 2013, du fait essentiellement de l'incidence combinée du ralentissement de la croissance en 2014 et de l'accent mis à l'heure actuelle par le secteur d'activité B2B Banque sur l'intégration dans le but de jeter les bases de la croissance future.

Dépôts

Les dépôts personnels ont atteint 19,2 milliards \$ au 30 avril 2014, soit relativement le même niveau qu'au 31 octobre 2013. Les dépôts d'entreprises et autres, qui comprennent les dépôts institutionnels, ont baissé légèrement de 0,1 milliard \$, ou 1 %, depuis le 31 octobre 2013, pour s'établir à 4,6 milliards \$ au 30 avril 2014. Cette baisse est conforme à la croissance modérée des portefeuilles de prêts de la Banque au cours de la période de six mois. Par ailleurs, la Banque continue de concentrer ses efforts sur la collecte de dépôts personnels et de maintenir cette base de financement de détail solide. Les dépôts personnels représentaient 81 % du total des dépôts au 30 avril 2014, un niveau inchangé par rapport à la clôture de l'exercice 2013.

¹ Avec prise d'effet le 1^{er} novembre 2013, la Banque a modifié sa définition de capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, qui est maintenant mieux alignée aux exigences réglementaires. Les mesures financières de valeur comptable par action et de rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires pour les trimestres clos en 2013 ont été modifiées en conséquence. Voir la rubrique sur les mesures financières non conformes aux PCGR.

Autres passifs

La dette liée aux activités de titrisation et la dette subordonnée n'ont pratiquement pas changé depuis le 31 octobre 2013 et se sont établies respectivement à 4,9 milliards \$ et 0,4 milliard \$ au 30 avril 2014.

Le 3 avril 2014, la Banque a émis 5 000 000 d'actions privilégiées de catégorie A à dividende non cumulatif, série 13, conformes à Bâle III (les « actions privilégiées, série 13 »), à un prix de 25,00 \$ l'action, pour un produit brut de 125,0 millions \$, 120,9 millions \$ compte tenu des frais d'émission de 4,1 millions \$, et portant un taux de dividende annuel de 4,3 %. Les actions privilégiées, série 13 sont comptabilisées à titre de passifs puisque la Banque pourrait être tenue de convertir la totalité ou une partie des actions privilégiées en un nombre variable d'actions ordinaires si un événement déclencheur de non-viabilité se produisait. Lorsque déclarés, les dividendes sur ces actions privilégiées seront comptabilisés directement dans les capitaux propres, au poste des résultats non distribués. Voir la note 7 des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités pour de plus amples renseignements.

Capitaux propres

Les capitaux propres étaient de 1 481,1 millions \$ au 30 avril 2014, comparativement à 1 433,6 millions \$ au 31 octobre 2013. Cette augmentation est principalement attribuable à la contribution au résultat net généré au cours du premier semestre, déduction faite des dividendes déclarés. De plus, l'émission de 210 733 nouvelles actions ordinaires en vertu du régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions a contribué davantage à l'accroissement des capitaux propres. La valeur comptable de l'action ordinaire de la Banque¹ a augmenté et s'établissait à 44,61 \$ au 30 avril 2014, comparativement à 43,19 \$ au 31 octobre 2013. Au 29 mai 2014, 28 743 230 actions ordinaires et 20 000 options d'achat d'actions étaient en circulation.

¹ Avec prise d'effet le 1^{er} novembre 2013, la Banque a modifié sa définition de capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, qui est maintenant mieux alignée aux exigences réglementaires. Les mesures financières de valeur comptable par action et de rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires pour les trimestres clos en 2013 ont été modifiées en conséquence. Voir la rubrique sur les mesures financières non conformes aux PCGR.

Gestion du capital

Fonds propres réglementaires

Le calcul des fonds propres réglementaires est assujéti aux lignes directrices publiées par le Bureau du surintendant des institutions financières Canada (BSIF) qui découlent du cadre normatif sur les fonds propres à risque élaboré par le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (CBCB) et intitulé *Bâle III : Dispositif réglementaire mondial visant à renforcer la résilience des établissements et systèmes bancaires*. Selon les exigences transitoires de la ligne directrice intitulée Normes de fonds propres du BSIF (la ligne directrice NFP), les ratios minimums des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, des fonds propres de catégorie 1 et du total des fonds propres ont été établis à respectivement 4,0 %, 5,5 % et 8,0 % pour 2014 et, pour la Banque, seront ajustés progressivement pour atteindre respectivement 7,0 %, 8,5 % et 10,5 % d'ici 2019, compte tenu de l'incidence de la réserve de conservation des fonds propres.

Dans sa ligne directrice NFP, le BSIF a indiqué qu'il s'attendait à ce que les institutions de dépôts atteignent des ratios cibles de fonds propres sans prise en compte des dispositions transitoires au moins équivalents aux ratios minimums de 2019 majorés de la réserve de conservation (la base « tout compris »). La base « tout compris » inclut tous les ajustements réglementaires qui seront requis d'ici 2019, tout en maintenant les règles de retrait progressif des instruments de fonds propres non admissibles. Voir la page 41 du rapport annuel 2013 de la Banque à la rubrique « Gestion du capital » pour des renseignements additionnels sur la mise en œuvre de Bâle III par la Banque.

En août 2013, le BSIF a publié une ligne directrice qui clarifiait l'application de l'ajustement de l'évaluation du crédit (AEC). L'exigence de fonds propres en regard de l'AEC est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2014 et prendra effet progressivement sur une période de cinq ans à compter de 2014. Cette ligne directrice n'a pas eu d'incidence importante sur les ratios de fonds propres réglementaires de la Banque.

Comme l'indique le tableau ci-après, le ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, le ratio des fonds propres de catégorie 1 et le ratio total des fonds propres, sur une base « tout compris », s'établissaient respectivement à 7,6 %, 10,0 % et 13,3 % au 30 Avril 2014. Ces ratios respectent l'ensemble des exigences actuelles.

Afficher le communiqué de presse en plein écran

FONDS PROPRES RÉGLEMENTAIRES ^[1]

	AU 30 AVRIL 2014	AU 31 JANVIER 2014	AU 30 AVRIL 2013
En milliers de dollars canadiens, sauf les données en pourcentages (non audité)			

Fonds propres réglementaires

Fonds propres de catégor ie 1 sous forme d'action s ordinair es (A)	1 030 263 \$	1 017 659 \$	1 018 515 \$
Fonds propres de catégor ie 1 (B)	1 356 413 \$	1 222 863 \$	1 223 661 \$
Total des fonds propres ©	1 811 191 \$	1 694 167 \$	1 698 448 \$
Total de l'actif pondéré en fonction des risques (D) ^[2]	13 576 578 \$	13 379 834 \$	13 428 594 \$

Ratios des fonds propres réglementaires

Ratio des fonds propres de catégor ie 1 sous forme d'action s ordinair es (A/D)	7,6%	7,6%	7,6%
Ratio des fonds propres de catégor ie 1 (B/D)	10,0%	9,1%	9,1%
Ratio total des	13,3%	12,7%	12,6%

fonds
propres
(C/D)

[1]	Les montants sont présentés selon la base « tout compris ». Les fonds propres réglementaires pour 2013 sont présentés comme déposés auprès du BSIF et n'ont pas été ajustés pour tenir compte de l'incidence de l'adoption des modifications à IAS 19, <i>Avantages du personnel</i> .
[2]	Calculé au moyen de la méthode standard pour évaluer les exigences de fonds propres afférentes au risque de crédit et au risque opérationnel.

Le ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires de 7,6 % au 30 avril 2014 est demeuré stable par rapport au 31 octobre 2013. Comme il a été mentionné précédemment, avec prise d'effet le 1^{er} novembre 2013, la Banque a adopté la version modifiée d'IAS 19, *Avantages du personnel*, ce qui a entraîné une réduction du ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires d'environ 0,2 %. Cette incidence a été contrebalancée essentiellement par les fonds propres générés en interne au cours de la période de six mois close le 30 avril 2014, y compris les pertes actuarielles nettes sur les régimes d'avantages du personnel, et par les dividendes réinvestis, qui ont dans l'ensemble accru le total des fonds propres, tandis que l'actif pondéré en fonction des risques n'a que légèrement augmenté.

Le 3 avril 2014, la Banque a émis 5 000 000 d'actions privilégiées, série 13, pour un produit net de 120,9 millions \$. Ces actions privilégiées sont pleinement admissibles à titre d'autres éléments de fonds propres de catégorie 1 selon les exigences de Bâle III en matière de suffisance des fonds propres et la ligne directrice NFP, car elles comprennent une provision au titre des fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité. Ces actions privilégiées sont classifiées à titre de passifs dans le bilan.

Le 5 mai 2014, la Banque a annoncé qu'elle rachèterait, le 15 juin 2014, la totalité de ses 4 400 000 actions privilégiées de catégorie A à dividende non cumulatif, série 10 en circulation. Ces actions privilégiées seront rachetées à un prix de rachat de 25,00 \$ l'action, plus le dividende final déclaré.

Exigence relative au ratio de levier selon Bâle

Les réformes de Bâle III visant les fonds propres sont venues ajouter une exigence en matière de ratio de levier non fondé sur le risque à titre de mesure supplémentaire des exigences de fonds propres fondées sur le risque. Le ratio de levier correspond, selon sa définition actuelle, aux fonds propres de catégorie 1 divisés par l'actif au bilan et les engagements, les dérivés et les cessions temporaires de titres, hors bilan, comme il est défini dans les exigences. Il diffère de l'exigence de ratio actifs / fonds propres (RAFP) actuel du BSIF en incluant davantage d'expositions hors bilan et en appliquant une définition plus restreinte des fonds propres (ciblant les fonds propres de catégorie 1 plutôt que le total des fonds propres).

En janvier 2014, le CBCB a publié le texte intégral de la norme relative au ratio de levier de Bâle III et les exigences en matière de divulgation à la suite de l'approbation par son organe directeur. Le BSIF a indiqué qu'il remplacera le RAFP par le nouveau ratio de levier de Bâle III à compter du 1^{er} janvier 2015 et



qu'il devrait publier une nouvelle ligne directrice relative au ratio de levier plus tard cette année. Il est prévu que les institutions de dépôt fédérales maintiennent des ratios de levier selon Bâle III supérieurs à 3 %.

Dividendes

Le 21 mai 2014, le conseil d'administration a déclaré le dividende régulier sur les actions privilégiées, série 11, le dividende final sur les actions privilégiées, série 10 ainsi que le dividende initial sur les actions privilégiées, série 13 aux actionnaires inscrits en date du 6 juin 2014. L'incidence combinée de ces dividendes sera comptabilisée au troisième trimestre 2014. Au cours de sa réunion tenue le 4 juin 2014, compte tenu de la solidité des résultats de la Banque, la solidité de son bilan et de sa position en matière de fonds propres, le conseil d'administration a approuvé une augmentation de 0,01 \$ par action, ou 2 %, du dividende trimestriel et a ainsi déclaré un dividende de 0,52 \$ par action ordinaire, payable le 1^{er} août 2014 aux actionnaires inscrits en date du 2 juillet 2014.

DIVIDENDES SUR ACTIONS ORDINAIRES ET RATIO DU DIVIDENDE VERSÉ ^[1]

En dollars canadiens, sauf les ratios du dividende versé (non audité)	POUR LES TRIMESTRES CLOS LES		POUR LES SIX MOIS CLOS LE	POUR LES EXERCICES CLOS LES			
	30 AVRIL 2014	31 JANVIER 2014	30 AVRIL 2013	30 AVRIL 2014	31 OCTOBRE 2013	31 OCTOBRE 2012	31 OCTOBRE 2011
Dividendes déclarés par action ordinaire	0,51 \$	0,51 \$	0,49 \$	1,02 \$	1,98 \$	1,84 \$	1,62 \$
Ratio du dividende versé ^[2]	51,3 %	44,1 %	46,5 %	47,4 %	52,0 %	37,0 %	34,8 %
Ratio du dividende versé ajusté ^[2]	39,6 %	39,6 %	39,3 %	39,6 %	40,3 %	36,9 %	32,9 %

[1] Les chiffres comparatifs de 2013 tiennent compte de l'adoption des modifications à IAS 19, *Avantages du personnel*. Les chiffres comparatifs de 2012 et 2011 n'ont pas été retraités. Voir la note 2 des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

[2] Voir la rubrique sur les mesures financières non conformes aux PCGR.

Gestion des risques

De par la nature de ses activités, la Banque est exposée à divers types de risques. Ces risques sont liés principalement à l'utilisation d'instruments financiers. Afin de gérer ces risques, des mesures de contrôle, telles que des politiques de gestion des risques et diverses limites de risque, ont été mises en œuvre. L'objectif de ces mesures est d'optimiser le ratio rendement / risques dans tous les secteurs opérationnels. Pour plus de renseignements, voir la rubrique « Profil de risque et cadre de gestion des risques » à la page 44 du rapport annuel 2013 de la Banque.



Risque de crédit

Les sections suivantes fournissent des renseignements additionnels sur la qualité du crédit des portefeuilles de prêts de la Banque.

PROVISIONS POUR PERTES SUR PRÊTS

En milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages (non audité)	POUR LES TRIMESTRES CLOS LES			POUR LES SIX MOIS CLOS LES	
	30 AVRIL 2014	31 JANVIER 2014	30 AVRIL 2013	30 AVRIL 2014	30 AVRIL 2013
Provisions pour pertes sur prêts					
Prêts personnels	8 003 \$	4 473 \$	7 455 \$	12 476 \$	15 513 \$
Prêts hypothécaires résidentiels	922	648	872	1 570	2 279
Prêts hypothécaires commerciaux	(2 508)	2 892	48	384	1 149
Prêts commerciaux et autres (y compris les acceptations)	4 083	2 487	625	6 570	(1 941)
	10 500 \$	10 500 \$	9 000 \$	21 000 \$	17 000 \$
En pourcentage des prêts et des acceptations moyens	0,16 %	0,15 %	0,14 %	0,16 %	0,13 %

Les provisions pour pertes sur prêts se sont établies à 10,5 millions \$ au deuxième trimestre 2014, soit le même niveau qu'au premier trimestre 2014 et en hausse de 1,5 million \$ par rapport au trimestre correspondant il y a un an. Pour la période de six mois close le 30 avril 2014, les provisions pour pertes sur prêts ont augmenté de 4,0 millions \$ pour s'établir à 21,0 millions \$ contre 17,0 millions \$ pour la période correspondante de 2013. Malgré l'augmentation graduelle par rapport aux niveaux très bas de 2013, les provisions pour pertes sur prêts demeurent peu élevées, signe de la solidité globale de la qualité du crédit des portefeuilles de prêts de la Banque et du maintien de conditions de crédit favorables sur le marché canadien.

Les pertes sur prêts personnels ont légèrement augmenté de 0,5 million \$ par rapport au deuxième trimestre 2013. Pour la période de six mois close le 30 avril 2014, les pertes sur prêts personnels ont diminué de 3,0 millions \$, reflétant le bas niveau des provisions dans les portefeuilles de prêts à l'investissement et de financement aux points de vente en comparaison de la période correspondante de l'exercice précédent, compte tenu de la réduction des volumes de prêts. Sur une base séquentielle, les pertes sur prêts personnels ont augmenté de 3,5 millions \$, principalement par les pertes plus élevées chez B2B Banque au deuxième trimestre 2014 par rapport au niveau bas et insoutenable de pertes au premier trimestre.

Les pertes sur prêts hypothécaires résidentiels ont enregistré une légère hausse par rapport au deuxième trimestre 2013 et sur une base séquentielle. Pour la période de six mois close le 30 avril 2014, les pertes sur prêts hypothécaires résidentiels ont quelque peu baissé de 0,7 million \$ d'un exercice à l'autre.

Les pertes sur prêts hypothécaires commerciaux et prêts commerciaux sont demeurées très basses et, sur une base cumulative, ont atteint 1,6 million \$ au deuxième trimestre 2014, une augmentation de 0,9 million \$ d'un exercice à l'autre. Les règlements favorables et développements aux portefeuilles de prêts hypothécaires commerciaux ont été contrebalancés par des pertes sur les prêts commerciaux. Sur une



base séquentielle, les pertes sur prêts subies par ces portefeuilles ont diminué d'un montant combiné de 3,8 millions \$, ce qui s'explique surtout par les règlements favorables et l'amélioration d'un nombre limité de prêts douteux. Pour la période de six mois close le 30 avril 2014, les pertes sur prêts hypothécaires commerciaux et sur prêts commerciaux ont totalisé 7,0 millions \$, contre un montant négatif de 0,8 million \$ pour la période correspondante de 2013. La hausse d'un exercice à l'autre découle principalement de la croissance des portefeuilles sous-jacents, du montant plus élevé des règlements et développements favorables de prêts commerciaux en 2013, ces facteurs ayant donné lieu à un crédit net au titre des pertes sur prêts de 1,9 million \$ dans le portefeuille de prêts commerciaux au cours de l'exercice précédent.

PRÊTS DOUTEUX

En milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages
(non audité)

	AU 30 AVRIL 2014	AU 31 OCTOBRE 2013	AU 30 AVRIL 2013
Prêts douteux, montant brut			
Prêts personnels	28 476 \$	13 971 \$	21 243 \$
Prêts hypothécaires résidentiels	31 794	32 651	21 972
Prêts hypothécaires commerciaux	13 360	14 082	32 251
Prêts commerciaux et autres (y compris les acceptations)	33 653	38 687	42 200
	107 283	99 391	117 666
Provisions cumulatives pour pertes sur prêts douteux			
Provisions cumulatives individuelles	(27 440)	(34 266)	(39 487)
Provisions cumulatives collectives	(16 896)	(12 049)	(12 802)
	(44 336) \$	(46 315) \$	(52 289) \$
Prêts douteux, montant net	62 947 \$	53 076 \$	65 377 \$
Provisions cumulatives collectives pour pertes sur autres prêts	(77 767) \$	(69 275) \$	(62 079) \$
Prêts douteux en pourcentage des prêts et des acceptations			
Montant brut	0,39 %	0,37 %	0,44 %
Montant net	0,23 %	0,19 %	0,24 %

Les prêts douteux bruts se sont établis à 107,3 millions \$ au 30 avril 2014, en diminution séquentielle par rapport à 113,9 millions \$ au 31 janvier 2014 et en hausse par rapport à 99,4 millions \$ au 31 octobre 2013, l'amélioration constante dans le portefeuille de prêts commerciaux ayant été plus que contrebalancée par l'augmentation des prêts douteux des portefeuilles de prêts personnels. Malgré cet accroissement, les prêts douteux bruts se sont maintenus à un niveau historiquement bas et les emprunteurs continuent de bénéficier du contexte favorable de faibles taux d'intérêt ainsi que des bonnes conditions commerciales qui prévalent au Canada.



Depuis le début de l'exercice, les provisions cumulatives individuelles ont diminué de 6,8 millions \$ pour s'établir à 27,4 millions \$, ce qui s'explique principalement par les règlements favorables à l'égard d'un nombre limité de prêts commerciaux douteux. Les provisions cumulatives collectives sur prêts douteux ont augmenté de 4,8 millions \$ au cours de la même période, ce qui est conforme au niveau plus élevé des prêts douteux. Les prêts douteux, montant net, qui correspondent aux prêts douteux, montant brut, moins les provisions cumulatives individuelles et les provisions cumulatives collectives pour pertes sur prêts douteux, se sont élevés à 62,9 millions \$ au 30 avril 2014, comparativement à 53,1 millions \$ au 31 octobre 2013. Les prêts douteux nets, qui représentaient 0,23 % des prêts et des acceptations au 30 avril 2014 et 0,19 % au 31 octobre 2013, continuent d'être bas et reflètent l'approche prudente continue de la direction en matière de provisions pour prêts douteux.

Risque d'illiquidité et de financement

Le risque d'illiquidité et de financement correspond à la possibilité que la Banque ne soit pas en mesure de réunir, au moment approprié et à des conditions raisonnables, les fonds nécessaires pour respecter ses obligations financières. Aucune modification importante n'a été apportée au cadre de gestion du risque d'illiquidité et de financement depuis la fin de l'exercice 2013. Le niveau de liquidités et de financement de la Banque continue d'être approprié aux fins de la mise en œuvre de sa stratégie, de sorte que le risque d'illiquidité et de financement demeure largement dans les limites du profil de risque de la Banque.

Évolution de la réglementation en matière de liquidités

En décembre 2010, le CBCB a publié le document intitulé *Bâle III : Dispositif international de mesure, normalisation et surveillance du risque de liquidité*, qui décrit surtout deux nouvelles exigences en matière de liquidité. Ce document stipule que le ratio de liquidité à court terme (LCR) et le ratio de liquidité à long terme net (NSFR) deviendront les normes réglementaires minimales à compter respectivement de janvier 2015 et janvier 2018. D'autres mises à jour des nouvelles exigences ont également été publiées en 2013 et en 2014.

De plus, en janvier 2014, le CBCB a publié son document final intitulé *Liquidity coverage ratio disclosure standards*. Les banques seraient tenues de se conformer aux normes de présentation de l'information sur le ratio de liquidité à court terme du CBCB à compter du premier trimestre complet de l'année civile 2015 (soit le deuxième trimestre 2015 pour les banques canadiennes).

En mai 2014, le BSIF a publié une ligne directrice exhaustive de portée nationale, intitulée Normes de liquidité, qui tient compte des normes de liquidité et des outils de suivi du CBCB susmentionnés et a officialisé l'utilisation de l'outil de surveillance des flux de trésorerie nets cumulatifs (NCCF). Il est actuellement encore trop tôt pour évaluer l'incidence définitive de ces propositions sur la gestion des liquidités. La Banque élabore actuellement ses systèmes de données et de production de rapports sur les liquidités pour se conformer aux exigences à venir en matière de liquidités. En se fondant sur sa revue préliminaire des nouvelles exigences réglementaires récemment publiées, ainsi que sur ses analyses antérieures, la direction s'attend à ce que la Banque respecte les normes futures.

Risque de marché

Le risque de marché correspond aux pertes financières que peut subir la Banque en raison des fluctuations défavorables de la valeur des instruments financiers à la suite de la variation des paramètres qui sous-tendent leur évaluation, notamment les taux d'intérêt, les taux de change ou les cours boursiers. Ce risque est inhérent aux activités de financement, de placement, de négociation et de gestion de l'actif et du passif (« GAP ») de la Banque.



Les activités de GAP visent à gérer le risque structurel de taux d'intérêt, qui correspond à l'incidence négative potentielle des fluctuations défavorables des taux d'intérêt sur les revenus et la valeur économique de la Banque. La gestion dynamique du risque structurel vise à maximiser la rentabilité de la Banque, tout en préservant la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires des fluctuations marquées des taux d'intérêt. Au 30 avril 2014, l'effet d'une augmentation soudaine et soutenue de 1 % de l'ensemble de la courbe des taux d'intérêt sur la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires et sur le revenu net d'intérêt avant impôts se traduisait comme suit :

ANALYSE DE SENSIBILITÉ DU RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT STRUCTUREL

En milliers de dollars canadiens (non audité)	AU 30 AVRIL 2014	AU 31 OCTOBRE 2013
Incidence d'une augmentation de 1 % des taux d'intérêt		
Augmentation du revenu net d'intérêt avant impôts au cours des 12 prochains mois	4 455 \$	9 984 \$
Diminution de la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires (après impôts sur le résultat)	(30 004) \$	(22 746) \$

Comme il est indiqué dans le tableau précédent, la sensibilité aux variations des taux d'intérêt est demeurée faible au 30 avril 2014. La direction continue de prévoir que les taux à long terme resteront à l'intérieur d'une fourchette étroite pour l'instant. Ces résultats reflètent les efforts pour tirer parti des fluctuations des taux d'intérêt à court terme et à long terme, tout en maintenant la sensibilité à ces fluctuations dans les limites de risque approuvées.

Information sectorielle

Cette section fournit un aperçu des activités de la Banque, selon sa structure organisationnelle. Les services aux particuliers, aux entreprises, aux intermédiaires financiers et aux clients institutionnels sont offerts par l'intermédiaire des trois secteurs d'activité suivants : Particuliers et Entreprises, B2B Banque et Valeurs mobilières Banque Laurentienne et Marché des capitaux. Les autres activités de la Banque sont regroupées dans le secteur Autres.

Réalignement des secteurs à présenter

Avec prise d'effet le 1^{er} novembre 2013, la Banque présente ses activités de détail et commerciales, qui étaient antérieurement présentées dans les secteurs d'activité Particuliers et PME-Québec, ainsi qu'Immobilier et Commercial, dans le secteur d'activité nouvellement créé Particuliers et Entreprises. Le nouveau secteur d'activité reflète mieux les interactions entre ces activités. De plus, les nouveaux secteurs font en sorte que la présentation de l'information financière de la Banque est davantage conforme à la pratique de l'industrie. Les secteurs d'activité B2B Banque et Valeurs mobilières Banque Laurentienne et Marchés des capitaux ne sont pas touchés par ce réalignement. De plus, certaines restructurations mises en œuvre au quatrième trimestre 2013 ont entraîné des ajustements mineurs à la répartition sectorielle. Les chiffres comparatifs ont été reclassés pour les rendre conformes à la présentation actuelle.

Particuliers et Entreprises ^[1]

Afficher le communiqué de presse en plein écran

	POUR LES TRIMESTRES CLOS LES			POUR LES SIX MOIS CLOS LES	
	30 AVRIL 2014	31 JANVIE R 2014	30 AVRIL 2013	30 AVRIL 2014	30 AVRIL 2013
En milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages (non audité)					
Revenu net d'intérêt	97 592 \$	98 054 \$	92 572 \$	195 646 \$	190 673 \$
Autres revenus	49 110	48 630	48 768	97 740	92 297
Revenu total	146 702	146 684	141 340	293 386	282 970
Provisions pour pertes sur prêts	7 436	10 254	5 850	17 690	10 452
Frais autres que d'intérêt	99 947	99 809	103 156	199 756	206 036
Résultat avant impôts sur le résultat	39 319	36 621	32 334	75 940	66 482
Impôts sur le résultat	9 037	8 343	7 500	17 380	15 112
Résultat net	30 282 \$	28 278 \$	24 834 \$	58 560 \$	51 370 \$
Ratio d'efficacité ^[2]	68,1 %	68,0 %	73,0 %	68,1 %	72,8 %

[1]

Les chiffres comparatifs reflètent le réalignement des secteurs à présenter et l'adoption des modifications à IAS 19, *Avantages du personnel*. Voir les notes 2 et 12 des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

[2]

Voir la rubrique sur les mesures financières non conformes aux PCGR.

La contribution du secteur Particuliers et Entreprises au résultat net a été de 30,3 millions \$ au deuxième trimestre 2014, par rapport à 24,8 millions \$ au deuxième trimestre 2013.

Le revenu total a augmenté de 5,4 millions \$, pour passer de 141,3 millions \$ au deuxième trimestre 2013 à 146,7 millions \$ au deuxième trimestre 2014, par suite principalement de la hausse de 5,0 millions \$ du revenu net d'intérêt, qui s'est établi à 97,6 millions \$. Cette augmentation tient compte des recouvrements d'intérêts découlant des règlements favorables dans le portefeuille de prêts commerciaux, de la bonne croissance des volumes des portefeuilles commerciaux et de l'accroissement des marges. Les autres revenus ont augmenté de 0,3 million \$, pour s'établir à 49,1 millions \$ au deuxième trimestre 2014, en raison surtout de la hausse des commissions sur la vente de fonds communs de placement et des commissions sur prêts, contrebalancée par la diminution des profits sur la vente de prêts. Conformément à la stratégie de syndication de la Banque, la vente d'un portefeuille de prêts hypothécaires commerciaux de 102,4 millions \$ a été réalisée au deuxième trimestre 2014, donnant lieu à la comptabilisation d'un



profit de 3,7 millions \$, dont 1,2 million \$ ont été comptabilisés dans les résultats du secteur d'activité Particuliers et Entreprises. Dans une transaction similaire, un profit de 3,7 millions \$ à la vente d'un portefeuille de prêts hypothécaires commerciaux de 94,7 millions \$ avait été comptabilisé au deuxième trimestre 2013, dont un montant de 3,1 millions \$ dans les résultats du secteur d'activité Particuliers et Entreprises.

Les pertes sur prêts ont augmenté de 1,6 million \$, pour passer de 5,9 millions \$ au deuxième trimestre 2013 à 7,4 millions \$ au deuxième trimestre 2014. L'augmentation des pertes sur prêts personnels et commerciaux par rapport aux bas niveaux de 2013 a été contrebalancée en partie par les règlements favorables dans le portefeuille de prêts hypothécaires commerciaux. Les frais autres que d'intérêt ont diminué de 3,2 millions \$, passant de 103,2 millions \$ au deuxième trimestre 2013 à 99,9 millions \$ au deuxième trimestre 2014, du fait surtout de la réduction de l'effectif attribuable à l'optimisation de certaines activités au quatrième trimestre 2013 et du contrôle rigoureux des dépenses discrétionnaires.

En comparaison du premier trimestre 2014, le résultat net a été plus élevé de 2,0 millions \$ du fait surtout de recouvrements d'intérêts, de règlements favorables et de l'amélioration d'un nombre limité de prêts douteux, ces facteurs ayant plus que contrebalancé l'incidence sur le revenu du fait que le deuxième trimestre comptait trois jours de moins.

Pour la période de six mois close le 30 avril 2014, le résultat net a augmenté pour passer de 51,4 millions \$ à 58,6 millions \$. L'augmentation des volumes de prêts commerciaux de 18 % d'un exercice à l'autre, une solide progression des autres revenus et la diminution des frais autres que d'intérêt ont contribué à ce bon rendement et ont compensé la hausse des pertes sur prêts. Le ratio d'efficacité a été de 68,1 % pour la période de six mois close le 30 avril 2014, par rapport à 72,8 % pour les six mois clos le 30 avril 2013. Le secteur d'activité a généré un levier d'exploitation positif de 6,7 % d'un exercice à l'autre, signe de la priorité accordée par la Banque à la diversification des autres revenus, à la croissance des activités commerciales et au contrôle rigoureux des coûts.

B2B Banque ^[1]

Afficher le communiqué de presse en plein écran

	POUR LES TRIMESTRES CLOS LES			POUR LES SIX MOIS CLOS LES	
	30 AVRIL 2014	31 JANVIE R 2014	30 AVRIL 2013	30 AVRIL 2014	30 AVRIL 2013
En milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages (non audité)					
Revenu net d'intérêt	43 377 \$	46 197 \$	47 195 \$	89 574 \$	96 607 \$
Autres revenus	9 107	9 102	8 884	18 209	17 940
Revenu total	52 484	55 299	56 079	107 783	114 547
Amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis et réévaluation de la contrepartie éventuelle	5 498	1 136	1 224	6 634	2 280
Provisions pour pertes sur prêts	3 064	246	3 150	3 310	6 548
Frais autres que d'intérêt ^[2]	30	31 576	33	62 547	67 181

	971		196		
Frais liés aux regroupements d'entreprises ^[3]	4 437	3 949	6 136	8 386	13 693
Résultat avant impôts sur le résultat			12		
	8 514	18 392	373	26 906	24 845
Impôts sur le résultat	3 432	4 959	3 283	8 391	6 564
Résultat net	5 082 \$	13 433 \$	9 090 \$	18 515 \$	18 281 \$
Ratio d'efficacité ^[4]	67,5%	64,2 %	70,1 %	65,8 %	70,6 %
Résultat net ajusté ^[4]	13		14		
	468 \$	17 169 \$	498 \$	30 637 \$	30 017 \$
Ratio d'efficacité ajusté ^[4]	59,0%	57,1 %	59,2 %	58,0 %	58,6 %

- [1] Les chiffres comparatifs tiennent compte de l'adoption des modifications à IAS 19, *Avantages du personnel*. Voir la note 2 des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.
- [2] Au cours du premier trimestre 2014, la Banque a ajusté de manière rétroactive sa méthodologie de répartition des frais du siège social. Par conséquent, des frais autres que d'intérêt de 1,0 million \$ (0,7 million \$ après impôts sur le résultat) par trimestre en 2013, auparavant comptabilisés dans le secteur Autres, ont été reclassés dans les résultats du secteur d'activité B2B Banque.
- [3] Frais d'intégration liés à l'intégration des sociétés MRS et de la Fiducie AGF.
- [4] Voir la rubrique sur les mesures financières non conformes aux PCGR.

La contribution du secteur d'activité B2B Banque au résultat net ajusté s'est établie à 13,5 millions \$ au deuxième trimestre 2014, soit une baisse de 1,0 million \$ par rapport à une contribution de 14,5 millions \$ au deuxième trimestre 2013. Le résultat net comme présenté pour le deuxième trimestre 2014 a été de 5,1 millions \$, comparativement à 9,1 millions \$ il y a un an.

Le revenu total a diminué, pour s'établir à 52,5 millions \$ au deuxième trimestre 2014 comparativement à 56,1 millions \$ au deuxième trimestre 2013. Au deuxième trimestre 2014, le revenu net d'intérêt a baissé de 3,8 millions \$ par rapport à celui de la période correspondante de 2013, pour s'établir à 43,4 millions \$. Cette baisse est imputable au volume moins élevé des prêts à l'investissement, les investisseurs poursuivant leur processus de désendettement, ainsi qu'à la compression des marges sur les prêts hypothécaires. Les autres revenus, qui se sont établis à 9,1 millions \$ au deuxième trimestre 2014, étaient en hausse de 0,2 million \$ par rapport au deuxième trimestre 2013.

Comme il est indiqué ci-dessus, le poste Amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis et réévaluation de la contrepartie éventuelle a augmenté de 4,3 millions \$ pour atteindre 5,5 millions \$ au deuxième trimestre 2014, en comparaison de 1,2 million \$ au deuxième trimestre 2013. Cette augmentation découlait principalement d'une charge non déductible d'impôt de 4,1 millions \$ comptabilisée pour tenir compte de l'incidence d'une entente conclue le 30 mai 2014 avec la Société de



Gestion AGF Limitée visant le règlement de la contrepartie éventuelle d'un montant maximal de 20,0 millions \$ liée à l'acquisition de la Fiducie AGF pour un montant total moins élevé, soit 10,0 millions \$. Voir la note 13 des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

Au deuxième trimestre 2014, les pertes sur prêts ont baissé de 0,1 million \$ par rapport au deuxième trimestre 2013 et se sont établies à 3,1 millions \$. La diminution des provisions pour pertes sur les portefeuilles de prêts à l'investissement attribuable à la réduction des volumes de prêts par rapport à celles de l'exercice précédent a été en grande partie contrebalancée par l'augmentation des provisions pour pertes sur les autres prêts personnels.

Compte non tenu des frais liés aux transactions et d'intégration, les frais autres que d'intérêt ont diminué de 2,2 millions \$, ou 7 %, pour s'établir à 31,0 millions \$ au deuxième trimestre 2014, par rapport à des frais autres que d'intérêt de 33,2 millions \$ au deuxième trimestre 2013. Comme les activités d'intégration tirent à leur fin, les frais liés aux transactions et d'intégration pour le deuxième trimestre 2014 ont diminué pour atteindre 4,4 millions \$ et avaient surtout trait aux coûts de conversion des systèmes de TI, aux salaires, aux honoraires professionnels et aux autres frais liés à l'intégration des activités de la Fiducie AGF.

Comparativement au premier trimestre 2014, le revenu net ajusté a diminué de 3,7 millions \$, en raison surtout de la baisse du revenu net d'intérêt, attribuable au fait que le trimestre comptait moins de jours et des pertes sur prêts plus élevées. Ces éléments, combinés à la charge susmentionnée comptabilisée par suite du règlement final de la contrepartie éventuelle et à la légère hausse des frais liés aux transactions et d'intégration, ont contribué à la diminution de 8,4 millions \$ du résultat net comme présenté par rapport au résultat net comme présenté de la période correspondante de l'exercice précédent.

Pour la période de six mois close le 30 avril 2014, le revenu net ajusté a été de 30,6 millions \$, soit 0,6 million \$ de plus qu'à la période correspondante de 2013, les facteurs qui ont eu une incidence sur les revenus énumérés ci-haut ont été plus que contrebalancés par une meilleure marge sur les dépôts d'un exercice à l'autre et par des pertes sur prêts moins élevées. Pour la période de six mois close le 30 avril 2014, le résultat net comme présenté est demeuré relativement stable en comparaison de la période correspondante de 2013, principalement du fait des mêmes facteurs susmentionnés et par suite des frais liés aux transactions et d'intégration moins élevés d'un exercice à l'autre.

Valeurs mobilières Banque Laurentienne et Marchés des capitaux ^[1]

En milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages (non audité)	POUR LES TRIMESTRES CLOS LES			POUR LES SIX MOIS CLOS LES	
	30 AVRIL 2014	31 JANVIER 2014	30 AVRIL 2013	30 AVRIL 2014	30 AVRIL 2013
Revenu total	17 590 \$	16 165 \$	16 967 \$	33 755 \$	34 050 \$
Frais autres que d'intérêt	14 059	13 087	12 959	27 146	26 433
Perte avant impôts sur le résultat	3 531	3 078	4 008	6 609	7 617
Impôts sur le résultat	947	826	1 033	1 773	1 961
Résultat net	2 584 \$	2 252 \$	2 975 \$	4 836 \$	5 656 \$
Ratio d'efficacité ^[2]	79,9 %	81,0 %	76,4 %	80,4 %	77,6 %

[1] Les chiffres comparatifs tiennent compte de l'adoption des modifications à IAS 19, *Avantages du personnel*. Voir la note 2 des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

[2] Voir la rubrique sur les mesures financières non conformes aux PCGR.

La contribution du secteur d'activité Valeurs mobilières Banque Laurentienne et Marché des capitaux au résultat net a diminué, pour s'établir à 2,6 millions \$ au deuxième trimestre 2014, par rapport à 3,0 millions \$ au deuxième trimestre 2013. Le revenu total a augmenté de 0,6 million \$, pour atteindre 17,6 millions \$ au deuxième trimestre 2014, par rapport à 17,0 millions \$ pour le deuxième trimestre 2013, ce qui s'explique surtout par la hausse des frais de souscription sur le marché des titres de capitaux propres de sociétés à petite capitalisation. La hausse de 1,1 million \$ des frais autres que d'intérêt au deuxième trimestre 2014, qui se sont élevés à 14,1 millions \$, est principalement imputable à l'augmentation de la rémunération liée à la performance, des commissions et des frais de transaction, ce qui est conforme à la hausse du revenu lié aux marchés.

Pour la période de six mois close le 30 avril 2014, le résultat net a diminué de 0,8 million \$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Le revenu total a baissé de 0,3 million \$, pour atteindre 33,8 millions \$ pour la période de six mois close le 30 avril 2014, du fait essentiellement que les frais de souscription sur le marché des titres à revenu fixe ont été moins élevés qu'à la période de six mois close le 30 avril 2013, principalement au premier trimestre 2013, où ils avaient été particulièrement importants. L'augmentation de 0,7 million \$ des frais autres que d'intérêt, qui se sont établis à 27,1 millions \$ pour la période de six mois close le 30 avril 2014, est principalement imputable à la hausse de la rémunération liée à la performance, des commissions et des frais de transaction.

Secteur Autres ^[1]

En milliers de dollars canadiens (non audité)	POUR LES TRIMESTRES CLOS LES			POUR LES SIX MOIS CLOS LES	
	30 AVRIL 2014	31 JANVIER 2014	30 AVRIL 2013	30 AVRIL 2014	30 AVRIL 2013
Revenu net d'intérêt	(2 749) \$	(4 078) \$	(407) \$	(6 827) \$	(6 257) \$
Autres revenus	2 863	2 039	871	4 902	3 454
Revenu total	114	(2 039)	464	(1 925)	(2 803)
Frais autres que d'intérêt ^[2]	10 490	10 712	6 183	21 202	11 380
Résultat avant impôts sur le résultat	(10 376)	(12 751)	(5 719)	(23 127)	(14 183)
Recouvrement d'impôts sur le résultat	(3 417)	(4 313)	(2 659)	(7 730)	(5 503)
Perte nette	(6 959) \$	(8 438) \$	(3 060) \$	(15 397) \$	(8 680) \$

[1] Les chiffres comparatifs reflètent le réalignement des secteurs à présenter et l'adoption des modifications à IAS 19, *Avantages du personnel*. Voir les notes 2 et 12 des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

[2] Au cours du premier trimestre 2014, la Banque a ajusté de manière rétroactive sa méthodologie de répartition des frais du siège social. Par conséquent, des frais autres que d'intérêt de 1,0 million \$ (0,7 million \$ après impôts sur le résultat) par trimestre en 2013, auparavant comptabilisés dans le secteur Autres, ont été reclassés dans les résultats du secteur d'activité B2B Banque.



Le secteur Autres a affiché une contribution négative de 7,0 millions \$ au résultat net pour le deuxième trimestre 2014, comparativement à une contribution négative de 3,1 millions \$ pour le deuxième trimestre 2013.

Le revenu net d'intérêt a diminué pour s'établir à un montant négatif de 2,7 millions \$ au deuxième trimestre 2014, comparativement à un montant négatif de 0,4 million \$ au deuxième trimestre 2013, du fait surtout que la conjoncture de marché moins favorable qu'il y a un an s'est répercutée sur la gestion du bilan. Les autres revenus ont progressé au deuxième trimestre 2014 pour s'établir à 2,9 millions \$, en comparaison de 0,9 million \$ au deuxième trimestre 2013, du fait principalement de la tranche de 2,5 millions \$ du profit total de 3,7 millions \$ lié à la vente de prêts hypothécaires commerciaux d'un montant de 102,4 millions \$ au cours du deuxième trimestre 2014, comparativement à un profit similaire de 0,6 million \$ au deuxième trimestre 2013. Les frais autres que d'intérêt ont augmenté au deuxième trimestre 2014, pour s'établir à 10,5 millions \$, comparativement à 6,2 millions \$ au deuxième trimestre 2013, en raison essentiellement de la hausse des frais de technologie non répartis liés aux nouveaux projets d'amélioration de l'infrastructure de TI et des services en ligne.

Sur une base séquentielle, le résultat net a augmenté de 1,5 million \$ par rapport au trimestre précédent par suite de la hausse du revenu total, qui tient compte de l'incidence positive du profit à la vente de prêts hypothécaires commerciaux susmentionnés.

Pour les six mois clos le 30 avril 2014, la contribution négative au résultat net a été de 15,4 millions \$, comparativement à une contribution négative de 8,7 millions \$ pour les six mois clos le 30 avril 2013, ce qui s'explique essentiellement par l'augmentation de 9,8 millions \$ des frais autres que d'intérêt par rapport à ceux de 2013. La hausse des frais autres que d'intérêt découle essentiellement des frais non répartis liés aux systèmes associés aux exigences réglementaires ainsi qu'aux nouveaux projets de TI susmentionnés.

Données financières supplémentaires - Résultats trimestriels ^[1]

Afficher le communiqué de presse en plein écran

En milliers de dollars canadiens, sauf les données par action et les pourcentages (non audité)

	30 AVRIL 2014	31 JANVIER 2014	31 OCTOBR E 2013	31 JUILLET 2013	30 AVRIL 2013	31 JANVIER 2013	31 OCTOBR E 2012	31 JUILLET 2012
Revenu net d'intérêt	138 726 \$	140 856 \$	141 437 \$	144 549 \$	140 430 \$	142 344 \$	142 411 \$	129 664 \$
Autres revenus	78 164	75 253	74 094	76 493	74 420	71 570	67 985	64 169
Revenu total	216 890	216 109	215 531	221 042	214 850	213 914	210 396	193 833
Profit d'acquisition, amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis et réévaluation de la contrepartie éventuelle	5 498	1 136	1 006	1 140	1 224	1 056	(23 795)	-

Provisions pour pertes sur prêts	10							
	500	10 500	10 000	9 000	9 000	8 000	8 000	7 500
Frais autres que d'intérêt	159	159		176	161	163		148
	904	133	172 651	705	630	093	165 377	955
Résultat avant impôts sur le résultat	40				42			
	988	45 340	31 874	34 197	996	41 765	60 814	37 378
Impôts sur le résultat	9 999	9 815	6 008	7 213	9 157	8 977	15 129	7 380
Résultat net	30				33			
	989 \$	35 525 \$	25 866 \$	26 984 \$	839 \$	32 788 \$	45 685 \$	29 998 \$

Résultat par action								
de base	0,99 \$	1,16 \$	0,82 \$	0,86 \$	1,05 \$	1,07 \$	1,51 \$	1,06 \$
dilué	0,99 \$	1,16 \$	0,82 \$	0,86 \$	1,05 \$	1,07 \$	1,51 \$	1,06 \$
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ^[2]	9,2 %	10,5 %	7,6 %	8,1 %	10,4 %	10,3 %	14,2 %	10,1 %
Actif au bilan (en millions de dollars canadiens)	34				34			
	261 \$	33 631 \$	33 911 \$	33 758 \$	480 \$	34 252 \$	34 937 \$	31 416 \$

Mesures financières ajustées

Résultat net ajusté ^[2]	39				39			
	375 \$	39 261 \$	33 919 \$	38 547 \$	247 \$	39 116 \$	36 186 \$	35 253 \$
Résultat dilué par action ajusté ^[2]	1,29 \$	1,29 \$	1,10 \$	1,27 \$	1,24 \$	1,30 \$	1,17 \$	1,27 \$
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ajustés ^[2]	11,9 %	11,7 %	10,2 %	12,0 %	12,2 %	12,5 %	10,9 %	12,1 %

[1] Les chiffres comparatifs de 2013 tiennent compte de l'adoption des modifications à IAS 19, *Avantages du personnel*. Les chiffres comparatifs de 2012 n'ont pas été retraités. Voir la note 2 des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

[2] Voir la rubrique sur les mesures financières non conformes aux PCGR.



Méthodes comptables

Un sommaire des principales méthodes comptables auxquelles se conforme la Banque est présenté aux notes 2 et 3 des états financiers consolidés annuels audités de 2013. Une analyse des méthodes et estimations comptables critiques qui portent sur les principaux montants comptabilisés dans les états financiers consolidés ou sur lesquels la direction doit porter un jugement figure aux pages 58 à 61 du rapport annuel 2013. Les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités pour le deuxième trimestre 2014 ont été préparés conformément à ces méthodes comptables, à l'exception des modifications de méthodes comptables présentées ci-après.

Modifications de méthodes comptables

Avec prise d'effet le 1^{er} novembre 2013, la Banque a adopté de nouvelles normes et des modifications à des normes existantes sur les avantages du personnel, la consolidation, l'évaluation de la juste valeur et les informations à fournir sur la compensation de contrats. La note 2 des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités contient des renseignements supplémentaires sur les nouvelles normes et les modifications à des normes existantes.

Modifications de méthodes comptables à venir

IASB a publié de nouvelles normes et des modifications à des normes existantes sur les instruments financiers et la compensation. Ces modifications de méthodes comptables à venir s'appliqueront pour la Banque à divers exercices ouverts à compter du 1^{er} novembre 2014, au plus tôt. La Banque évalue en ce moment l'incidence de l'adoption de ces normes sur ses états financiers. La note 3 des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités contient des renseignements supplémentaires sur les nouvelles normes et les modifications à des normes existantes.

Régie d'entreprise et modifications au contrôle interne à l'égard de l'information financière

Au cours du deuxième trimestre clos le 30 avril 2014, il n'y a eu aucune modification aux politiques, procédures et autres processus de la Banque relatifs au contrôle interne à l'égard de l'information financière qui a eu ou qui pourrait raisonnablement avoir une incidence importante sur son contrôle interne à l'égard de l'information financière.

Le conseil d'administration et le comité d'audit de la Banque Laurentienne ont examiné ce document avant sa diffusion.

Mesures financières non conformes aux PCGR

La Banque utilise à la fois les principes comptables généralement reconnus (PCGR) et certaines mesures financières non conformes aux PCGR afin d'évaluer sa performance. Les mesures financières non conformes aux PCGR n'ont pas de définition normalisée selon les PCGR et peuvent difficilement être comparables à des mesures semblables présentées par d'autres émetteurs. La Banque considère que ces mesures financières non conformes aux PCGR fournissent aux investisseurs et aux analystes des renseignements utiles afin de leur permettre de mieux apprécier ses résultats financiers et d'effectuer une analyse plus rigoureuse de son potentiel de rentabilité et de croissance. Les mesures financières de la Banque non conformes aux PCGR sont définies comme suit :

Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires



Avec prise d'effet le 1^{er} novembre 2013, la Banque a modifié sa définition des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, comme il est précisé ci-après. Toutes les mesures financières pour les trimestres et l'exercice clos en 2013 ont été modifiées en conséquence.

Les capitaux propres attribuables aux actionnaires sont définis comme le total de la valeur des actions ordinaires, des résultats non distribués et du cumul des autres éléments du résultat global, compte non tenu des réserves de couvertures de flux de trésorerie. Cette définition est maintenant mieux alignée aux exigences réglementaires.

Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires

Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires constitue une mesure de rentabilité calculée comme le résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires en pourcentage des capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires.

Valeur comptable de l'action ordinaire

La valeur comptable de l'action ordinaire de la Banque est définie comme les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires divisés par le nombre d'actions ordinaires en circulation à la fin de la période.

Marge nette d'intérêt

La marge nette d'intérêt est le ratio du revenu net d'intérêt sur l'actif total moyen, exprimé en pourcentage ou en points de base.

Ratio d'efficacité et levier d'exploitation

La Banque utilise le ratio d'efficacité comme mesure de la productivité et du contrôle des coûts. Ce ratio est défini comme les frais autres que d'intérêt en pourcentage du revenu total. La Banque utilise également le levier d'exploitation comme mesure d'efficacité. Le levier d'exploitation est l'écart entre le taux de croissance du revenu total et celui des frais autres que d'intérêt. Les taux de croissance trimestriels sont calculés de façon séquentielle (c.-à-d. les données de la période considérée par rapport à celles du trimestre précédent). Les taux de croissance depuis le début de l'exercice sont calculés d'un exercice à l'autre (c.-à-d. les taux de la période considérée par rapport aux taux de la période correspondante de l'exercice précédent).

Ratio du dividende versé

Le ratio du dividende versé est défini comme les dividendes déclarés par action ordinaire en pourcentage du résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires.

Rendement de l'action

Le rendement de l'action est défini comme le quotient obtenu en divisant les dividendes déclarés par action ordinaire par le cours de clôture de l'action ordinaire.

Mesures financières ajustées



Certaines analyses présentées dans le présent document reposent sur les activités de base de la Banque et ne tiennent donc pas compte de l'effet de certains montants désignés comme étant des éléments d'ajustement, qui sont présentés dans le tableau qui figure à la rubrique « Éléments d'ajustement ».

La majorité des éléments d'ajustement ont trait aux profits et aux dépenses découlant des acquisitions. Le profit d'acquisition et l'amortissement connexe de la prime nette sur les instruments financiers acquis sont considérés comme des éléments d'ajustement puisque la direction considère qu'ils représentent des ajustements importants sans effet de trésorerie et qu'ils ne sont pas récurrents. La réévaluation de la contrepartie éventuelle liée à l'acquisition de la Fiducie AGF et les frais liés aux transactions et d'intégration relatifs aux sociétés MRS et à la Fiducie AGF ont été désignés comme étant des éléments d'ajustement en raison de l'importance des montants et du fait qu'ils ne sont pas récurrents.

À propos de la Banque Laurentienne

La Banque Laurentienne du Canada est une institution bancaire dont les activités s'étendent à la grandeur du Canada. Reconnue pour l'excellence de son service, sa proximité et sa simplicité, la Banque sert un million et demi de clients à travers le pays. Fondée en 1846, la Banque figure dans l'édition 2014 du palmarès *Les meilleurs employeurs de Montréal* qui met à l'avant-scène 25 entreprises montréalaises offrant un environnement de travail enviable. Elle emploie présentement 3 800 personnes qui font d'elle un joueur solide dans plusieurs segments de marché.

La Banque se démarque par l'excellence de son exécution et son agilité. Ainsi, elle dessert les particuliers, tant par l'entremise de ses services en succursale que par une offre virtuelle en évolution constante. Elle jouit également d'une solide réputation auprès des PME, des entreprises et des promoteurs immobiliers, grâce à sa présence grandissante à travers le Canada et ses solides équipes situées en Ontario, au Québec, en Alberta et en Colombie-Britannique. Sa filiale B2B Banque est quant à elle un leader canadien dans la fourniture de produits et services bancaires et d'investissements aux conseillers financiers et aux courtiers, tandis que l'expertise et l'efficacité des services de courtage de Valeurs mobilières Banque Laurentienne sont largement reconnues à la grandeur du pays. Elle gère un actif au bilan de plus de 34 milliards \$, de même que des actifs administrés de plus de 41 milliards \$.

Accès aux documents traitant des résultats trimestriels

Les investisseurs, médias et autres parties intéressées peuvent consulter le présent communiqué de presse, les états financiers consolidés intermédiaires, l'information financière supplémentaire et notre rapport aux actionnaires qui sont disponibles sur notre site Web à l'adresse www.banquelaurentienne.ca.

Conférence téléphonique

La Banque Laurentienne invite les représentants des médias et le public à se joindre aux analystes financiers pour la conférence téléphonique qui se tiendra à 14 h, heure de l'Est, le mercredi 4 juin 2014. Un numéro de téléphone sans frais — 416 642-5212 ou 1 866 321-6651 — permet d'écouter cette conférence en direct, en mode écoute seulement.

L'enregistrement de cette conférence téléphonique sera disponible en différé le mercredi 4 juin 2014, à compter de 17 h, jusqu'à 17 h, le 3 juillet 2014, au numéro 647 436-0148 ou 1 888 203-1112, code 5653302#. Les personnes intéressées peuvent également écouter cette conférence sur le site Internet de la Banque, à l'adresse www.banquelaurentienne.ca, à la section Relations avec les investisseurs. Ce site fournit également de l'information financière additionnelle.



États financiers consolidés résumés intermédiaires non audités

Les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités pour l'exercice clos le 30 Avril 2014, y compris les notes des états financiers consolidés, sont également disponibles sur le site Web de la Banque à l'adresse www.banquelaurentienne.ca.

Bilan consolidé ^[1]

En milliers de dollars canadiens (non audité)	AU 30 AVRIL 2014	AU 31 OCTOBRE 2013	AU 30 AVRIL 2013
ACTIF			
Trésorerie et dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques	92 282 \$	82 836 \$	83 512 \$
Dépôts productifs d'intérêts auprès d'autres banques	123 226	126 002	233 501
Valeurs mobilières			
Disponibles à la vente	2 027 794	1 679 067	2 151 551
Détenues jusqu'à l'échéance	390 045	648 874	1 030 366
Détenues à des fins de transaction	2 114 759	2 152 584	2 574 845
	4 532 598	4 480 525	5 756 762
Valeurs acquises en vertu de conventions de revente	1 582 181	1 218 255	545 974
Prêts			
Personnels	7 079 386	7 245 474	7 605 244
Hypothécaires résidentiels	14 665 381	14 735 211	14 499 292
Hypothécaires commerciaux	2 535 881	2 488 826	2 434 514
Commerciaux et autres	2 651 025	2 488 137	2 239 842
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	301 077	271 049	256 150
	27 232 750	27 228 697	27 035 042
Provisions cumulatives pour pertes sur prêts	(122 103)	(115 590)	(114 368)
	27 110 647	27 113 107	26 920 674
Autres			
Immobilisations corporelles	74 535	73 261	72 108
Dérivés	126 777	126 617	156 308
Goodwill	64 077	64 077	64 077
Logiciels et autres immobilisations incorporelles	208 779	197 594	165 225
Actif d'impôt différé	12 882	21 588	32 470
Autres actifs	333 012	407 164	448 990
	820 062	890 301	939 178
	34 260 996 \$	33 911 026 \$	34 479 601 \$
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES			
Dépôts			
Personnels	19 168 273 \$	19 282 042 \$	19 535 193 \$
Entreprises, banques et autres	4 590 480	4 645 308	4 273 632
	23 758 753	23 927 350	23 808 825
Autres			

Engagements au titre des valeurs vendues à découvert	1 436 150	1 464 269	1 679 095
Engagements au titre des valeurs vendues en vertu de conventions de rachat	887 384	339 602	394 725
Acceptations	301 077	271 049	256 150
Dérivés	101 494	102 041	96 626
Passif d'impôt différé	1 884	9 845	19 264
Autres passifs	829 753	943 112	901 380
	3 557 742	3 129 918	3 347 240
Dettes liées aux activités de titrisation	4 896 007	4 974 714	5 473 470
Dettes subordonnées	446 485	445 473	444 469
Passif lié aux actions privilégiées	120 946	-	-
Capitaux propres			
Actions privilégiées	205 204	205 204	205 146
Actions ordinaires	456 032	446 496	438 454
Réserve pour paiements fondés sur des actions	91	91	136
Résultats non distribués	812 229	776 256	732 032
Cumul des autres éléments du résultat global	7 507	5 524	29 829
	1 481 063	1 433 571	1 405 597
	34 260 996 \$	33 911 026 \$	34 479 601 \$

[1] Les chiffres comparatifs de 2013 tiennent compte de l'adoption des modifications à IAS 19, *Avantages du personnel*. Voir la note 2 des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

État du résultat consolidé ^[1]

En milliers de dollars canadiens, sauf les données par action (non audité)	POUR LES TRIMESTRES CLOS LES			POUR LES SIX MOIS CLOS LES	
	30 AVRIL 2014	31 JANVIER 2014	30 AVRIL 2013	30 AVRIL 2014	30 AVRIL 2013
Revenu d'intérêt					
Prêts	260 326 \$	269 084 \$	264 704 \$	529 410 \$	541 574 \$
Valeurs mobilières	10 136	10 321	16 178	20 457	33 306
Dépôts auprès d'autres banques	194	181	499	375	1 413
Autres	10 167	10 188	11 193	20 355	24 646
	280 823	289 774	292 574	570 597	600 939
Frais d'intérêt					
Dépôts	108 811	114 020	112 525	222 831	233 948
Dettes liées aux activités de titrisation	29 140	30 529	35 163	59 669	75 388
Dettes subordonnées	3 933	4 031	3 927	7 964	7 951
Autres	213	338	529	551	878
	142 097	148 918	152 144	291 015	318 165
Revenu net d'intérêt	138 726	140 856	140 430	279 582	282 774

Autres revenus

Frais et commissions sur prêts et dépôts	32 964	34 755	31 724	67 719	63 054
Revenus tirés des activités de courtage	16 992	15 207	14 523	32 199	31 045
Revenus tirés des comptes d'investissement	8 343	8 027	7 894	16 370	15 752
Revenus tirés de la vente de fonds communs de placement	7 151	6 580	5 415	13 731	10 555
Revenus de trésorerie et de marchés financiers	2 766	4 339	4 601	7 105	9 942
Revenus d'assurance, montant net	4 744	4 633	4 415	9 377	7 810
Autres revenus	5 204	1 712	5 848	6 916	7 832
	78 164	75 253	74 420	153 417	145 990
Revenu total	216 890	216 109	214 850	432 999	428 764
Amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis et réévaluation de la contrepartie éventuelle	5 498	1 136	1 224	6 634	2 280
Provisions pour pertes sur prêts	10 500	10 500	9 000	21 000	17 000
Frais autres que d'intérêt					
Salaires et avantages du personnel	84 407	85 540	86 977	169 947	178 136
Frais d'occupation de locaux et technologie	45 642	45 940	42 626	91 582	81 507
Autres	25 418	23 704	25 891	49 122	51 387
Frais liés aux regroupements d'entreprises	4,437	3 949	6 136	8 386	13 693
	159 904	159 133	161 630	319 037	324 723
Résultat avant impôts sur le résultat	40 988	45 340	42 996	86 328	84 761
Impôts sur le résultat	9 999	9 815	9 157	19 814	18 134
Résultat net	30 989 \$	35 525 \$	33 839 \$	66 514 \$	66 627 \$
Dividendes sur actions privilégiées, y compris les impôts connexes	2 501	2 501	4 059	5 002	6 592
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires	28 488 \$	33 024 \$	29 780 \$	61 512 \$	60 035 \$
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation (en milliers)					
de base	28 677	28 570	28 287	28 622	28 227
dilué	28 684	28 577	28 297	28 630	28 239
Résultat par action de base	0,99 \$	1,16 \$	1,05 \$	2,15 \$	2,13 \$

dilué	0,99 \$	1,16 \$	1,05 \$	2,15 \$	2,13 \$
Dividendes déclarés par action					
Actions ordinaires	0,51 \$	0,51 \$	0,49 \$	1,02 \$	0,98 \$
Actions privilégiées - série 9	s. o.	s. o.	0,38 \$	s. o.	0,75 \$
Actions privilégiées - série 10	0,33 \$	0,33 \$	0,33 \$	0,66 \$	0,66 \$
Actions privilégiées - série 11	0,25 \$	0,25 \$	0,25 \$	0,50 \$	0,41 \$

[1] Les chiffres comparatifs de 2013 tiennent compte de l'adoption des modifications à IAS 19, *Avantages du personnel*. Voir la note 2 des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

État du résultat global consolidé ^[1]

En milliers de dollars canadiens (non audité)	POUR LES TRIMESTRES CLOS LES			POUR LES SIX MOIS CLOS LES	
	30 AVRIL 2014	31 JANVIER 2014	30 AVRIL 2013	30 AVRIL 2014	30 AVRIL 2013
Résultat net	30 989 \$	35 525 \$	33 839 \$	66 514 \$	66 627 \$
Autres éléments du résultat global, nets d'impôts					
Éléments qui pourraient ultérieurement être reclassés à l'état du résultat					
Profits latents nets (pertes latentes nettes) sur les valeurs mobilières disponibles à la vente	5 941	758	1 484	6 699	2 600
Reclassement en résultat net des (profits nets) pertes nettes sur les valeurs mobilières disponibles à la vente	(1 236)	(1 061)	(427)	(2 297)	(1 885)
Variation nette de la valeur des dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	(4 965)	2 546	4 929	(2 419)	(5 114)
	(260)	2 243	5 986	1 983	(4 399)
Éléments qui ne pourraient ultérieurement être reclassés à l'état du résultat					
Écarts actuariels sur les régimes d'avantages du personnel	(2 012)	5 634	(6 638)	3 622	(4 290)
Résultat global	28 717 \$	43 402 \$	33 187 \$	72 119 \$	57 938 \$

Impôts sur le résultat— Autres éléments du résultat global



Les impôts sur le résultat liés à chaque composante des autres éléments du résultat global sont présentés dans le tableau suivant :

En milliers de dollars canadiens (non audité)	POUR LES TRIMESTRES CLOS LES			POUR LES SIX MOIS CLOS LES	
	30 AVRIL 2014	31 JANVIER 2014	30 AVRIL 2013	30 AVRIL 2014	30 AVRIL 2013
Charge (recouvrement) d'impôt lié à:					
Profits latents nets (pertes latentes nettes) sur les valeurs mobilières disponibles à la vente	2 103 \$	243 \$	508 \$	2 346 \$	941 \$
Reclassement en résultat net des (profits nets) pertes nettes sur les valeurs mobilières disponibles à la vente	(449)	(390)	(157)	(839)	(693)
Variation nette de la valeur des dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie	(1 808)	925	1 799	(883)	(1 871)
Écarts actuariels sur les régimes d'avantages du personnel	(738)	2 066	(2 434)	1 328	(1 573)
	(892) \$	2 844 \$	(284) \$	1 952 \$	(3 196) \$

[1] Les chiffres comparatifs de 2013 tiennent compte de l'adoption des modifications à IAS 19, *Avantages du personnel*. Voir la note 2 des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

État de la variation des capitaux propres consolidé ^[1]

Afficher le communiqué de presse en plein écran

En milliers de dollars canadiens (non audité)	POUR LES SIX MOIS CLOS LE 30 AVRIL 2014							
	ACTIONS PRIVILÉGIÉES ^[2]	ACTIONS ORDINAIRES	RÉSULTATS NON DISTRIBUÉS	RÉSERVES POUR LES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL			RÉSERVE POUR PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES
			VALEURS MOBILIÈRES DISPONIBLES À LA VENTE	COUVERTURES DE FLUX DE TRÉSORERIE	TOTAL			
Solde au 31 Octobre 2013	205 204 \$	446 496 \$	776 256 \$	9 536 \$	(4 012) \$	5 524 \$	91 \$	1 433 571 \$

Résultat net	66 514		66 514
Autres éléments du résultat global (nets d'impôts)			
Profits latents nets (pertes latentes nettes) sur les valeurs mobilières disponibles à la vente	6 699	6 699	6 699
Reclassement en résultat net des (profits nets) pertes nettes sur les valeurs mobilières disponibles à la vente	(2 297)	(2 297)	(2 297)
Variation nette de la valeur des dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie	(2 419)	(2 419)	(2 419)
Écart actuariels sur les régimes d'avantages du personnel	3 622		3 622



Résultat global		70 136	4 402	(2 419)	1 983		72 119
Émission d'actions		9 536					9 536
Dividendes							
Actions privilégiées, y compris les impôts connexes		(5 002)					(5 002)
Actions ordinaires		(29 161)					(29 161)
Solde au 30 Avril 2014	205 204	456	812	13 938	(6 431)	7 507	1 481
	\$	032 \$	229 \$	\$	\$	\$	\$

POUR LES SIX MOIS CLOS LE 30 AVRIL 2013

En milliers de dollars canadiens (non audité)	ACTIONS PRIVILÉGIÉES	ACTIONS ORDINAIRES	RÉSULTATS NON DISTRIBUTÉS	RÉSERVES POUR LES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL			RÉSERVE POUR PAIEMENTS SUR DES ACTIONS	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES
				VALEURS MOBILIÈRES DISPONIBLES À LA VENTE	COUVERTURES DE TRÉSORERIE	TOTAL		
Solde au 1 Novembre 2012	303 249	428	706	12 201	22 027	34 228	227	1 472 265
	\$	526 \$	035 \$	\$	\$	\$	\$	\$
Résultat net			66 627					66 627
Autres éléments du résultat global (nets d'impôts)								
Profits latents nets (pertes latentes nettes) sur les valeurs mobilières disponibles à la vente								
				2 600		2 600		2 600

Reclassement en résultat net des (profits nets) pertes nettes sur les valeurs mobilières disponibles à la vente			(1 885)	(1 885)	(1 885)
Variation nette de la valeur des dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie			(5 114)	(5 114)	(5 114)
Écarts actuariels sur les régimes d'avantages du personnel			(4 290)		(4 290)
Résultat global			62 337	715	(5 114)
					(4 399)
Émission d'actions	(218)	9 928			(91)
Rachat d'actions	(97 885)		(2 115)		(100 000)
Dividendes					
Actions privilégiées, y compris les impôts connexes			(6 592)		(6 592)
Actions ordinaires			(27 633)		(27 633)



**BANQUE
LAURENTIENNE**

Solde au 30	205 146	438	732					1 405
Avril 2013	\$	454 \$	032 \$	12 916 \$	16 913 \$	29 829 \$	136 \$	597 \$

[1] Les chiffres comparatifs tiennent compte de l'adoption des modifications à IAS 19, *Avantages du personnel*. Voir la note 2 des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

[2] Excluant les actions privilégiées présentées comme passifs. Voir la note 7 des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

SOURCE Banque Laurentienne du Canada

Pour plus de renseignements:

Chef de la direction financière : Michel C. Lauzon, 514 284-4500, poste 7997

Relations médias et Relations avec les investisseurs : Gladys Caron, 514 284-4500, poste 7511; cell. : 514 893-3963